

**concertation régionale  
du secteur des arts  
plastiques et visuels  
en Bretagne 2019-2021**  
Sodavi Bretagne

# Schéma d'orientation pour les arts visuels en Bretagne ▲ ● ◆

## ▲ axe artistes

- ▲ **soutien à la création**  
→ Créer un dispositif d'aide à la création au niveau régional  
→ Favoriser les résidences de recherche
- ▲ **conditions de rémunération**  
→ Inscrire la rémunération des artistes comme préalable entre les partenaires publics financeurs et les structures
- ▲ **cadre éthique**  
→ Créer un document cadre et de bonnes pratiques pour l'activité des artistes plasticien·nes (barème de rémunération, cadre légal du statut, contrats...)
- ▲ **professionnalisation**  
→ Développer un plan régional de formation à destination des artistes
- ▲ **mobilité**  
→ Créer une aide/une bourse à la mobilité
- ▲ **ressource(s) et accompagnement**  
→ Créer un organisme régional de ressources et structurer des outils et temps professionnels
- ▲ **visibilité de la scène artistique**  
→ Développer des outils cartographiques et des parcours de visites d'ateliers par territoires

## ● axe structures et porteur·euses de projet

- **création et coopération(s)**  
→ Créer un dispositif de soutien à la coopération et/ou de coproduction entre structures
- **économie et soutien à l'emploi**  
→ Accompagner la création d'emplois et la mutualisation des emplois entre structures
- **ressource(s) et accompagnement**  
→ Créer un centre de ressources arts visuels régional pour l'accompagnement et l'orientation
- **professionnalisation**  
→ Développer un plan de formation régional à destination des salarié·es et indépendant·es du secteur
- **mobilité**  
→ Créer une aide/une bourse à la mobilité

## ◆ axe territoire(s) et public(s)

- ◆ **droits culturels**  
→ Rendre le discours sur l'art plus accessible;  
→ Intégrer davantage les droits culturels dans les projets
- ◆ **sensibilisation et formation**  
→ Sensibiliser et former les collectivités, élu·es et partenaires relais impliqués dans les projets sur les territoires par des formations et des temps d'information
- ◆ **pratiques amateurs**  
→ Développer l'offre de cours publics sur le territoire
- ◆ **coopérations et territoires**  
→ Porter une attention particulière aux projets ayant un impact significatif sur les territoires considérés comme prioritaires et enclavés

## les préconisations

Les 6 préconisations s'inscrivent dans la nécessité avérée d'une révision des modes de financement du secteur

**Créer un organisme régional ressource pour les arts plastiques et visuels fédérant l'ensemble des acteur·trices du secteur**

**Élaborer un dispositif à la coopération (co-production, aide à la diffusion, mutualisation ...)**

**Financer la création : dispositifs d'aide aux artistes et d'accompagnement des structures**

**Favoriser la prospection / mobilité nationale et internationale pour les artistes et acteur·trices du secteur**

**Développer les espaces de travail et de production pour les artistes**

**Créer un dispositif de formation professionnelle continue pour les artistes, professionnel·les et partenaires**

## et après

- Travailler sur ces 6 préconisations;
- Se mobiliser ensemble pour porter une dynamique représentative et collective;
- Être force de proposition pour participer à la construction des politiques publiques dans le secteur des arts visuels en région;
- Faire évoluer le réseau régional a.c.b.;
- Engager une logique de concertation permanente pour construire collectivement des dispositifs et travailler sur l'ensemble des besoins du secteur.

## les premières mises en œuvre en 2021

- Mise en place d'une aide exceptionnelle à la création de la Région Bretagne pour les jeunes artistes du territoire ;
- Mutation du réseau a.c.b pour devenir l'organisme régional fédérant l'ensemble des acteur·trices du secteur : ouverture des adhésions, nouveaux statuts, gouvernance renouvelée, création d'une charte ;
- Création de la mission ressource d'a.c.b : information, accompagnement, conseil et formation ;
- Structuration d'un plan régional pour la formation professionnelle continue en art contemporain : ouvertures de place de formation à des professionnel·les n'ayant pas de droits ouverts ;
- Participation active au forum des politiques culturelles de Bretagne : co-animation des groupes « Enjeux économiques » et « Éducation Artistique et Culturelle » ;
- Préfiguration pour la création d'un « bureau de la mobilité » au sein d'a.c.b : avec un accompagnement réalisé par On the Move ;
- Travail engagé sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les arts visuels en partenariat avec HF Bretagne ;

# sommaire

---

|               |   |
|---------------|---|
|               | <p>Coordonné par a.c.b – art contemporain en Bretagne, la démarche de diagnostic et de concertation pour les arts plastiques et visuels - SODAVI 2019-2021 a été portée par un groupe de travail rassemblant différents membres du conseil d'administration du réseau et des acteur-trices de l'art en Bretagne.</p> <p>La démarche a été financée par le ministère de la Culture – DRAC Bretagne dans le cadre des crédits SODAVI - Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels.</p> <p>a.c.b – art contemporain en Bretagne est soutenu pour l'ensemble de ses actions par la Drac Bretagne, la Région Bretagne, les Départements des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine.</p> |
| Remerciements | <p>Le réseau art contemporain en Bretagne remercie l'ensemble des personnes ayant participé à la démarche : les artistes, les commissaires d'exposition, les régisseur-seuses, les critiques d'art, les directeur-trices et salarié-és des structures, les associations culturelles, les partenaires institutionnels, les collectivités, l'agence amac, les membres des conseils d'administration d'a.c.b de 2019 à 2021 et l'équipe d'a.c.b.</p>   |
|               | <p>Coordination de la publication : Alexandra Aylmer, directrice d'a.c.b<br/>Identité graphique d'a.c.b : Jérémy Glâtre<br/>Direction graphique et réalisation de l'édition : Atelier Wunderbar<br/>Impression : Mediagraphic<br/>Novembre 2021</p>   |
| Contacts      | <p>a.c.b – art contemporain en Bretagne<br/>5, place des Colombes – 35000 Rennes<br/>0788467266 / contact@artcontemporainbretagne.org<br/>www.artcontemporainbretagne.org<br/>www.preac-artcontemporain.fr</p> <p>—&gt; Retrouvez toutes les productions relatives à la concertation régionale sur la page « Actions » de notre site internet</p>   |
|               | <p>a.c.b - art contemporain en Bretagne est membre du CIPAC - Fédération des professionnels de l'art contemporain et d'HF Bretagne pour l'égalité des femmes et des hommes dans les arts et la culture.</p>   |

|  |                |
|--|----------------|
| avant-propos   | 4              |
| édito  | 6              |
| la présentation de la démarche   | 10             |
| contexte   | 11             |
| démarche   | 11             |
| les axes thématiques   | 12             |
| les différentes phases   | 14             |
| le diagnostic  | 16             |
| les chiffres clés de l'étude sur l'activité des artistes   | 18             |
| les chiffres clés de l'étude sur l'activité des structures   | 19             |
| la concertation  | 22             |
| quels moyens pour la création en région?   | 24             |
| quels outils et moyens pour développer l'activité des artistes?  | 26             |
| un espace de coopération entre les acteur-trices : quelles missions?   | 30             |
| comment développer, accompagner et favoriser la formation professionnelle des artistes et acteur-trices de l'écosystème? | 36             |
| comment conforter et pérenniser l'emploi culturel?   | 40             |
| développer les ressources propres des structures   | 42             |
| quels moyens pour la recherche dans l'art contemporain?  | 44             |
| quels outils pour faciliter la mobilité des artistes et acteur-trices culturel·les?                                      | 48             |
| comment favoriser la coproduction et la circulation des œuvres sur le(s) territoire(s)?                                  | 52             |
| comment créer les conditions de l'hospitalité pour l'art et les artistes sur le territoire?                              | 56             |
| comment réinventer la rencontre entre l'art et les populations?  | 60             |
| comment faciliter les cheminements individuels des citoyen·nes vers l'art? .   | 66             |
| l'inventaire des propositions  | 70             |
| les artistes   | 71             |
| les structures et porteur-euses de projet  | 72             |
| les publics et territoires   | 73             |
| l'écosystème : réseau, politique, économie   | 74             |
| les préconisations   | poster central |

# avant-propos

---

Olivier Lerch, Conseiller arts visuels  
Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne – Ministère de la Culture

**Le SODAVI est un outil de construction conjointe des politiques publiques en faveur des arts visuels, au service des acteurs professionnels des arts visuels et des publics. Il est décliné selon les spécificités territoriales, accompagné ou mis en place par les Directions régionales des affaires culturelles.**

## État des lieux

Dans le nouveau contexte territorial, il est indispensable de renouveler l'ingénierie des politiques publiques culturelles, et en particulier les politiques en direction des arts visuels, qui, pour avoir 30 ans, pourraient du fait même de leur objet, se muséifier ou devenir obsolètes au regard de la vitalité de la création contemporaine. C'est pourquoi dans chaque région, il a été demandé aux Directions régionales des affaires culturelles d'accompagner ou d'engager la mise en place de Schémas d'orientation des arts visuels (SODAVI) en coordination avec les acteurs professionnels des arts visuels et les collectivités territoriales, afin de construire des diagnostics partagés qui permettront de déboucher sur des actions coordonnées. Si chaque SODAVI aboutira à des constats et recommandations différentes suivant le territoire et les acteurs rassemblés, l'enjeu commun est de réfléchir à des dispositifs centrés sur la vie professionnelle des artistes et des créateurs en tant qu'acteurs de la valeur artistique et culturelle, mais aussi économique, des territoires.

## Définition du SODAVI

Le SODAVI est un outil de construction conjointe des politiques publiques en faveur des arts visuels, au service des acteurs professionnels des arts visuels et des publics. Il est décliné selon les spécificités territoriales. Son objectif est d'établir un diagnostic de l'existant et des manques éventuels, mais aussi de recenser et de fédérer le travail de l'ensemble des acteurs dans un processus de concertation non hiérarchisée. Il doit permettre d'inscrire dans la durée et la concertation, la valorisation et le développement des arts visuels en dégagant des thématiques de travail prioritaires. Le SODAVI entend surtout favoriser la mise en œuvre de stratégie de filières répondant à deux questions principales : comment vivent et travaillent les créateurs sur ce territoire ? Comment rencontrent-ils les publics ?

## Les acteurs potentiels

Le SODAVI rassemble et fait travailler ensemble :

- les structures et les réseaux subventionnés de diffusion et de création contemporaine des arts visuels ;
- les écoles d'art et de design nationales et territoriales, ainsi que les organismes de formation artistique professionnelle et de formation des métiers d'art ;
- les lieux intermédiaires souvent non subventionnés (petits centres culturels ruraux et écoles d'art non diplômantes) ;
- les collectifs d'artistes, de photographes, de graphistes, de designers, d'artisans d'art et de la mode, et de commissaires d'exposition, mais aussi les professionnels indépendants et les personnalités qualifiées ;
- les associations professionnelles ;
- les régions (formation, insertion professionnelle) ;
- les départements (politique de soutien aux artistes et gestion du RSA) ;
- les communautés d'agglomération et les communes (aides individuelles, politiques de construction ou de mise à disposition d'ateliers logements) ;
- les acteurs privés : fondations, galeries, salons et mécènes, ainsi que les entreprises et comités d'entreprise intéressés par le dispositif «art et entreprises» ;
- Les DRAC et les DIRECCTE (les directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle) et les rectorats, le cas échéant.

## La mise en œuvre

Dès 2016, une dizaine d'initiatives sont signalées sur l'ensemble des régions sur des échelles allant du territoire régional à celui d'une agglomération.

Les étapes clés sur SODAVI sont les suivantes :

- Phase 1 : diagnostics partagés
- Phase 2 : actions (coordinations, mise en œuvre d'outils collaboratifs, d'ateliers fédérateurs...)
- Phase 3 : chartes / conventions, et mise en œuvre de politiques publiques partagées et financées, contrat de filière.

Léa Bénétou et Jean-Jacques Le Roux,  
co-président-es pour le Conseil d'administration d'a.c.b  
et Alexandra Aylmer, directrice

Convaincu que l'art et la culture sont sources d'émancipation individuelle et collective et participent de l'intérêt général et du développement démocratique des sociétés, le réseau a.c.b - art contemporain en Bretagne s'est engagé en 2019 dans une grande démarche de diagnostic et de concertation pour le secteur des arts visuels, financée par les crédits du ministère de la Culture, dans le cadre des SODAVI – Schéma d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels.

Après 40 années de décentralisation et la présence de l'État et des collectivités territoriales aux côtés des professionnel·les, il s'avère aujourd'hui nécessaire d'améliorer l'écosystème des arts visuels. En effet, malgré un dynamisme permanent, ce secteur demeure encore fragile par rapport aux autres champs de la création. Les artistes, les structures, l'ensemble des travailleur·euses de l'art en Bretagne doivent pouvoir œuvrer dans des conditions propices et sereines au déploiement des projets artistiques et culturels sur les territoires avec et pour les habitant·es, avec et pour les publics.

## Un besoin de structuration et de fédération

Structurer ce secteur, c'est permettre qu'il y ait de plus en plus de créations, de lieux, de populations concernées, d'emplois, et d'économie produite. C'est permettre la multiplication des moments de partage sensible où toutes et tous se sentent concerné·es par les enjeux de l'art, et par ce qu'ils soulèvent d'un point de vue social et sociétal, tout en offrant les conditions favorables et pérennes à l'atteinte de ces objectifs.

La présence des artistes, et plus largement de l'art et de la culture, est essentielle dans une période d'inquiétudes et de replis potentiels. La crise sanitaire est venue perturber de plein fouet les programmations culturelles, le travail de création, le rythme de vie, l'économie et plus largement toute la société. Elle n'a fait que souligner les problématiques systémiques et les difficultés structurelles que rencontre ce secteur dont, en premier lieu, la précarité qu'induit le métier d'artiste-plasticien·ne mais aussi celles rencontrées par beaucoup d'acteur·trices de la filière.

Cette crise a, en outre, conforté l'urgence et le besoin de rassemblement et de fédération pour trouver collectivement et avec les partenaires institutionnels des nouvelles solutions. Il s'agit d'affronter aussi sereinement que possible l'avenir, et d'accompagner l'adaptation des outils de politiques publiques aux réalités des parcours des artistes, et aux réalités des structures qui les accompagnent.

## Une mutation d'envergure

Dans un esprit de concertation horizontale, pendant près de 3 ans, cette démarche a permis des temps de rencontre et de nombreux échanges entre les différent·es acteurs·trices du monde de l'art, leurs partenaires, dans un objectif commun de structuration et de développement de ce secteur. Elle s'est inscrite également en regard du rapport « L'auteur et l'acte de création » de Bruno Racine et des travaux menés par le CNPAV – Conseil National pour les arts visuels.

La démarche a entraîné un changement important et historique pour le réseau art contemporain en Bretagne et l'ensemble de la filière en Bretagne en le transformant en l'organisme régional fédérant l'ensemble des professionnel·les du secteur.

a.c.b a répondu à l'une des préconisations émises en engageant une mutation d'envergure avec l'ouverture de ses périmètres d'adhésion à l'ensemble des acteurs·trices indépendant·es de l'art, et en tout premier lieu aux artistes. Ce changement a engendré une modification majeure de sa gouvernance - dans laquelle chaque activité du secteur est représentée - et de son fonctionnement. Ce dernier permet la concertation permanente grâce à la mise en place de groupes de travail thématiques articulés autour des recommandations et des sujets émis dans le cadre du SODAVI.

Le réseau a.c.b est devenu un élément moteur pour accompagner le développement de cet écosystème, notamment en développant une mission ressources et en proposant une charte de valeurs et d'engagements pour permettre l'amélioration des pratiques professionnelles.

Ce document restitue autant que possible l'intégralité de la démarche. Cependant, au-delà de la synthèse, il engage la poursuite de la coopération et des dynamiques de co-construction, notamment avec les partenaires institutionnels. En concertation étroite avec eux, il sera un outil de travail nécessaire à la continuation de la structuration du secteur des arts plastiques et visuels en Bretagne pour ouvrir une nouvelle époque de renforcement, de reconnaissance et de développement.



# présentation de la démarche

## contexte

---

Le domaine de l'art contemporain s'est structuré en France au début des années 80 dans le contexte de la politique de décentralisation culturelle avec la création et l'implantation en France d'outils de collection, de diffusion et de production. Fracs, centres d'art, galeries associatives, lieux de résidence, ateliers collectifs, musées, écoles supérieures d'art se sont développés au fur et à mesure des décennies sur le territoire national.

Ce maillage, particulièrement dense en Bretagne, a permis de faire de cette région, une terre propice à l'installation d'artistes et donne aujourd'hui l'image d'un territoire dynamique et créatif.

## démarche

---

Pour organiser et encadrer ce secteur d'activité, une forme de structuration est apparue en région avec la création en 2002 d'un réseau régional, a.c.b – art contemporain en Bretagne, réunissant les principaux lieux autour de questions et d'enjeux collectifs qui convergent principalement vers la communication et la circulation des publics.

Dans un mouvement généralisé et national vers une meilleure connaissance et structuration des arts visuels et afin de faire écho à des questionnements nationaux, le réseau a.c.b a souhaité orienter son action vers l'accompagnement des artistes et de l'ensemble des professionnel·les du secteur en Bretagne.

a.c.b – art contemporain en Bretagne s'est engagé en 2019 dans la coordination d'un Schémas d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels (SODAVI), dispositifs ouverts de diagnostic et de concertation initiés par le ministère de la Culture.

Le réseau a donc souhaité mener des travaux d'observation pour permettre une meilleure connaissance de terrain et des acteur·trices du secteur des arts plastiques et visuels en région.

Cette démarche portée avec engagement par le réseau s'inscrit dans cette perspective de fédérer les énergies de l'ensemble des acteur·trices et de leurs partenaires publics pour construire collectivement un plan d'actions d'envergure pour le secteur en Bretagne.

## les axes thématiques

Trois axes principaux ont été définis en amont par le comité technique afin d'orienter son travail et d'avoir une image représentative de l'écosystème

### L'activité de l'artiste

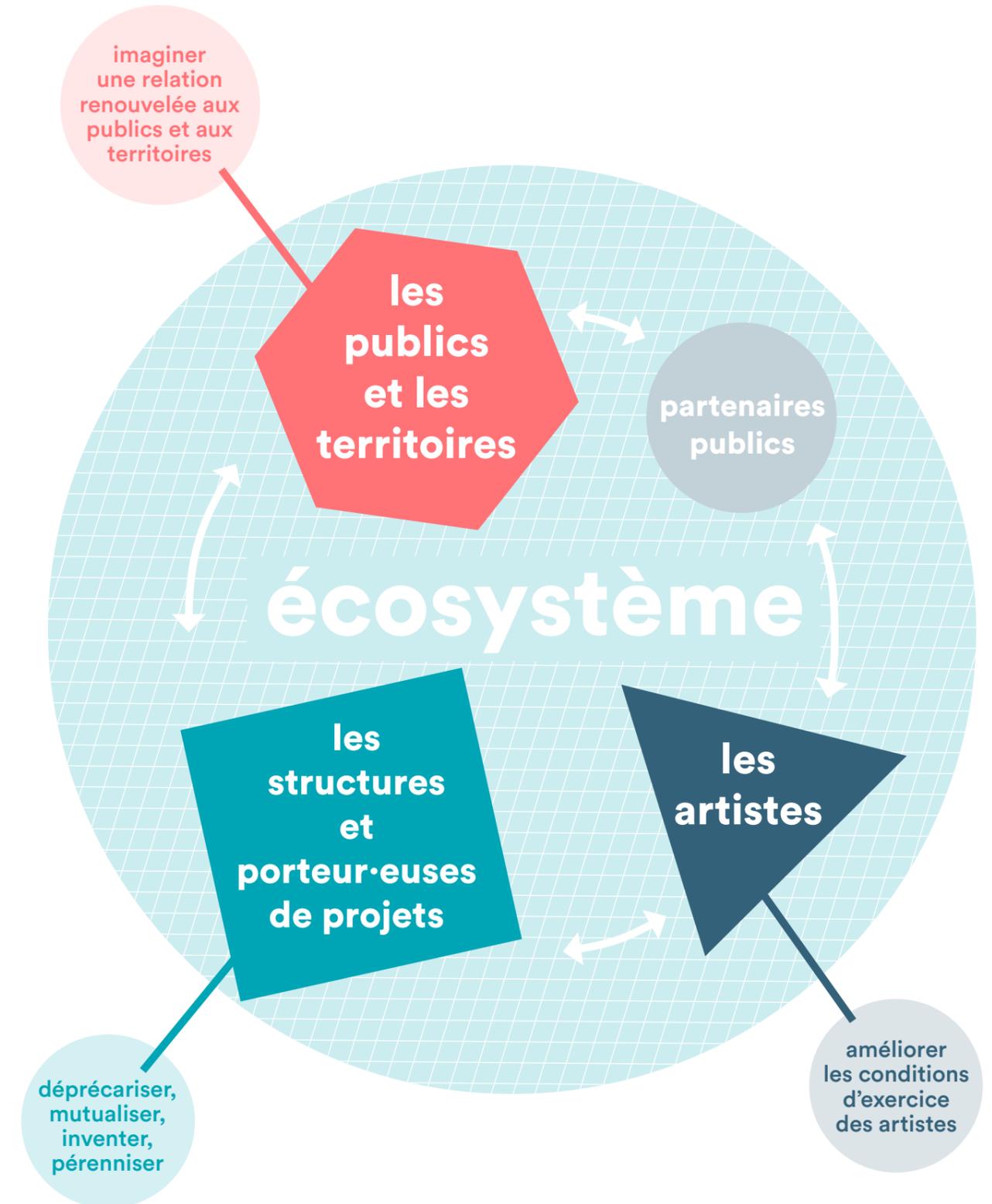
Quelles économie et conditions d'exercice pour les artistes-plasticien·nes ? Quels moyens dédiés à la création ? Quels leviers pour faire face aux problématiques et aux défis auxquels les artistes sont confronté·es quotidiennement ? Cette thématique vise à questionner le parcours et le cadre d'activité des artistes-plasticien·nes en Bretagne, leurs ressources (financières, matérielles...), l'encadrement de leur activité ou leur mobilité. Il s'agit d'imaginer des dispositifs pour améliorer et favoriser leurs conditions d'exercice en mettant au cœur des échanges des sujets récurrents comme celui de la rémunération, de la formation ou de l'accompagnement.

### Les structures et porteur·euses de projet

Comment imaginer de nouvelles formes de coopérations ? Quels pourraient être les nouveaux modèles pour les lieux et les porteur·euses de projets d'arts visuels et de manière plus générale pour l'ensemble des acteur·trices du secteur ? Comment fédérer les énergies pour répondre à de nouveaux besoins et pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions, la coopération volontariste et la construction collective ? Comment imaginer un espace/des espaces de dialogue qui favorisent les interactions avec les autres acteur·trices de l'écosystème, les autres secteurs de la société ? Cet axe thématique tend à interroger l'économie des structures et à imaginer de nouveaux schémas de coopérations, de mutualisations et réfléchir sur la mobilisation de ressources nouvelles, de dispositifs pour dé-précariser les acteur·trices culturel·les qui accompagnent la création et qui se tiennent aux côtés des artistes.

### Les publics et les territoires

Comment en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteur·trices, les publics peuvent être sollicités pour être parties prenantes d'expérimentations, de projets, de débats, d'évaluations ? Comment favoriser la circulation des publics sur le(s) territoire(s) ? La concertation est le moment de réflexion et de la formulation de propositions pour établir de nouveaux paramètres dans la structuration du secteur. Cet axe thématique vise à repérer les points forts et les points faibles de notre écosystème, à en définir les grandes lignes et à développer des leviers sur le territoire : la communication, l'accessibilité, la ressource de proximité, le mécénat culturel, les relations avec les autres secteurs de la société (éducatifs, sociaux, entrepreneuriaux, etc.).



Les axes thématiques du SODAVI Bretagne

## les différentes phases

Cette démarche s'est découpée en 4 grandes phases :

- Le diagnostic
- La concertation
- La synthèse des propositions
- Les préconisations et le plan d'actions

Entre chaque étape, a.c.b a travaillé et présenté le travail, les résultats, les propositions à ses partenaires publics : la Drac Bretagne et la Région Bretagne.

### phase 1 Le diagnostic printemps 2019

Le diagnostic de territoire matérialisant l'observation a été mené via une double enquête, déployée simultanément, sur l'activité des artistes plasticien·nes en Bretagne – 1<sup>er</sup> étude du genre en région - et sur celle des structures d'art contemporain (membres du réseau a.c.b).

Cette première phase d'observation a permis de dresser un portrait socio-économique de cet écosystème régional et a servi de base incontournable et nécessaire aux échanges et propositions.

L'ensemble des informations présenté dans les rapports a permis d'objectiver des tendances ou des pressentis, de mieux identifier et comprendre ses spécificités, son économie, ses forces, ses freins pour trouver des leviers d'actions afin de conforter les parcours professionnels et les modalités économiques des activités.

### phase 2 La concertation été – hiver 2019 - 2020

Deux sessions de rencontres publiques ont ponctué la phase de concertation. Chaque session s'est déployée autour de 4 rencontres publiques ouvertes à tous et toutes sur les 4 départements de la Bretagne.

Se sont donc 8 rencontres qui ont été proposées sur l'ensemble du territoire régional déployées sur une durée de 7 mois.

#### 1<sup>er</sup> session : 4 rencontres été 2019

- Présentation publique des résultats des deux enquêtes
- Échanges et travail collectif en ateliers thématiques

**Phase intermédiaire**  
Travail de retranscription et synthèse des ateliers thématiques.  
Inventaire des propositions.

#### 2<sup>e</sup> session : 4 rencontres hiver 2019-2020

Présentation de l'inventaire des propositions issues des 12 ateliers thématiques pour une mise en débat et un échange collectif.

### phase 3 La synthèse des propositions 1<sup>er</sup> trimestre 2020

Après la présentation de l'inventaire des propositions à l'occasion de la 2<sup>e</sup> session de rencontres publiques pour une mise en débat nécessaire avec les acteur·trices pour les approfondir, mesurer leur pertinence et/ou les confirmer, un second travail de synthèse a permis d'en extraire les axes forts et récurrents.

Ces derniers ont fait l'objet d'une présentation aux partenaires publics (Région Bretagne et Drac Bretagne) à l'occasion d'une rencontre en mars 2020.

**Phase intermédiaire**  
Crise sanitaire  
Rencontres institutionnelles  
Travail de formulation des préconisations  
1<sup>res</sup> mises en œuvre par a.c.b avant la restitution publique repoussée d'1 an.

### phase 4 La formulation des préconisations et le plan d'action été 2021

La restitution du SODAVI et la présentation des préconisations se sont déroulées en août 2021, soit un an plus tard qu'initialement.

Cependant, le réseau a, dans l'intervalle, continué à présenter la réalité socio-économique du secteur tout en commençant à travailler son plan d'action afin de répondre à des besoins rendus urgents et incontournables par la crise sanitaire.

# le diagnostic

## le diagnostic

En premier lieu à cette démarche, a été réalisé un diagnostic de territoire via la réalisation de deux enquêtes déployées simultanément, sur l'activité des artistes plasticien·nes en Bretagne et sur celles des structures adhérentes à a.c.b.

Cette première phase d'observation a permis de dresser un portrait de cet écosystème régional et sert de base incontournable et nécessaire aux échanges et propositions.

### ↳ Enquête sur l'activité des artistes plasticien·nes en Bretagne

Cette étude, réalisée avec l'expertise de l'agence amac, est la première du genre sur le territoire. Elle repose sur des données et analyses qui visent à nourrir collectivement des pistes de réflexion pour proposer des outils et dispositifs plus adaptés aux réalités des parcours des artistes.

L'ensemble des informations présenté permet de caractériser l'activité de l'artiste en région Bretagne, d'objectiver des tendances ou des pressentis, de mieux identifier et comprendre ses spécificités, son économie, ses forces, ses freins pour trouver des leviers d'actions afin de conforter son parcours professionnel et les modalités économiques de son activité.

### ↳ Enquête sur l'activité des structures d'art contemporain en Bretagne

Cette enquête, réalisée sur la base des données récoltées auprès des structures adhérentes au réseau a.c.b, présente leur activité et s'inscrit dans le prolongement d'un premier travail d'observation réalisé en 2016. L'ensemble de ces informations a permis d'acquérir une connaissance approfondie et objectivée de l'activité des structures de ce secteur mais aussi de témoigner de mutations en termes de fonctionnement, d'actions, de missions, de financements et d'enjeux.

L'étude propose une sélection d'indicateurs répartis en 5 entrées typologiques :

- les données artistiques et culturelles ;
- la fréquentation ;
- l'encadrement administratif et juridique des projets ;
- les ressources humaines ;
- les budgets.

### le profil

- Plus de la moitié des artistes ont entre 30 et 50 ans ;
- Les artistes en activité sont à 48% des femmes et à 52% des hommes ;
- 71% des artistes ont suivi une formation initiale délivrant un diplôme en art dont :
  - 56% ont obtenu un diplôme en École supérieure d'art ;
  - 42% ont obtenu un DNSEP – Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique ;
- Population très diplômée : 69% des artistes ont un diplôme équivalent ou supérieur au BAC +5 (15% dans la population active) ;
- 45% des artistes ont suivi une initiation aux arts plastiques.

### les attentes et leviers

- Favoriser l'interconnaissance des acteur·trices professionnel·les ;
- Bénéficier d'accompagnement pendant son parcours professionnel : information, ressource et formation professionnelle ;
- Développer le financement de la recherche et de la création ;
- Soutenir la mobilité et la prospection ;
- Aménager des lieux de travail et des équipements partagés (66% des artistes travaillent à leur domicile / 50% sont propriétaires de leur atelier).

### la situation économique

- Plus de la moitié des artistes cumulent au moins 2 statuts ;
- 53% des artistes ont des revenus en dessous du seuil de pauvreté (de 10 200 euros par an) ;
- Le chiffre d'affaires des femmes est 2 fois inférieur à celui des hommes ;
- La précarité touche les plus jeunes, avant 30 ans ;
- Le revenu artistique annuel moyen en Bretagne est de 11031 euros ;
- Dernière région française par ses revenus artistiques ;
- Les principales sources de revenus artistiques sont les honoraires et les ventes aux particuliers ;
- 40% des artistes sollicitent des revenus complémentaires via le RSA (18%), les indemnités chômage (15%) ou l'aide des proches (10%) ;
- 66% des artistes n'ont obtenu aucune aide publique (aide à la création, à l'installation, atelier, etc.) les 5 dernières années.

### l'activité

- 395 expositions ;
- 607 000 visiteurs ;
- 110 résidences d'artistes ;
- 7773 œuvres des collections en circulation ;
- 1400 artistes concerné·es dont 33% d'artistes implanté·es, dont 37,5% sont des femmes.

#### Évolution en 4 ans

- Hausse la fréquentation ;
- Hausse de l'activité ;
- +18% d'artistes concerné·es par les projets des structures ;
- Baisse des moyens humains : 24% de baisse des emplois permanents ;
- Baisse de 23% du budget moyen (175 000 euros).

### les moyens

#### Moyens humains

360 emplois directs

- 216 emplois EESAB ;
- 144 emplois pour les 40 autres structures.

Une moyenne de 3 salarié·es par structure

#### Moyens financiers

17 203 000 euros budget global du secteur

- 10 573 300 euros l'EESAB ;
- 6 230 000 euros pour les 40 autres structures.

56% des structures ont un budget de - de 100 000 euros

### les attentes et leviers

- Augmentation des dotations pérennes pour sortir de la logique d'appels à projet ;
- Structuration et développement de l'emploi et de la professionnalisation via l'information, la ressource et la formation notamment ;
- Développer le financement de la recherche et de la création ;
- Développer les dispositifs d'aide à la mobilité et la prospection.



# la concertation

## la concertation

# Deux grandes sessions de rencontres publiques

### session 1

La 1<sup>re</sup> session de rencontres publiques a été organisée en juin et juillet 2019 dans les quatre départements bretons. Ces temps ont rassemblé près de 300 personnes.

La première partie a permis de contextualiser et de diffuser les premiers résultats issus des enquêtes réalisées auprès des artistes plasticien·nes et des structures du réseau a.c.b.

La seconde partie, organisée en ateliers thématiques, a permis de mettre les participants·es autour de la table, afin d'avancer collectivement des pistes de réflexion. Les personnes présentes ont été invitées à débattre sur une douzaine de questions, identifiées préalablement par le comité technique, d'après les résultats des 2 enquêtes et à construire des propositions concrètes.

Ces thématiques sont articulées selon les 3 axes principaux définis en amont et qui composent l'écosystème :

- l'activité des artistes-plasticien·nes ;
- les structures d'art contemporain et les porteur·euses de projet ;
- les publics et les territoires.

### session 2

La deuxième session, également organisée sur les quatre départements de novembre 2019 à janvier 2020 a été l'occasion, à mi-parcours de la démarche, d'échanger sur les premières propositions saillantes et récurrentes issues des ateliers thématiques.

Ces temps collectifs ont été organisés dans l'objectif de favoriser l'interconnaissance, et permettent de faire circuler librement la parole, d'ouvrir les débats pour affiner les idées, de nourrir les propositions.

#### les 12 ateliers thématiques

- Comment réinventer la rencontre entre l'art et les populations ?
- Comment conforter et pérenniser l'emploi culturel ?
- Quels outils pour faciliter la mobilité des artistes et acteur·trices culturel·les ?
- Un espace de coopération entre les acteur·trices du secteur : quelles missions ? quels périmètres ?
- Comment développer, accompagner et favoriser la formation professionnelle des artistes et acteur·trices de l'écosystème ?
- Quels moyens pour la création en région ?
- Comment favoriser la coproduction et la circulation des œuvres sur le(s) territoire(s) ?
- Comment créer les conditions de l'hospitalité pour l'art et les artistes sur le territoire ?
- Quels moyens pour la recherche dans l'art contemporain ?
- Comment faciliter les cheminements individuels des citoyen·nes vers l'art ?
- Quels outils et moyens pour développer l'activité des artistes ?
- Développer les ressources propres des structures.

# quels moyens pour la création en région ?

Comment valoriser et rendre visible nos actions sur le territoire? Comment structurer le secteur et se fédérer? Quelles idées pour un contrat de filière en région Bretagne? Comment décloisonner les pratiques, mieux accompagner les artistes et réorganiser les missions? Comment innover et répondre aux besoins de la société? Cet atelier vise à identifier les besoins pour le développement du secteur des arts visuels, et imaginer le réseau professionnel de demain.

## enjeux & objectifs identifiés

- Favoriser une meilleure connaissance des acteur-trices et des lieux du secteur;
- Développer et organiser des actions d'accompagnement professionnel;
- Créer des espaces de rencontre et de ressources partagées;
- Poser les bases juridiques et administratives de la filière.

où et quand ?

17 juin 2019

Morbihan, Galerie Le Lieu, Lorient

modérateur-trices

- Jean-Jacques Le Roux, directeur du PHAKT-Centre culturel Colombier et président d'a.c.b

participant-es

- Julie Aybes, artiste et co-responsable de galerie associative, Galerie Méandres, Huelgoat
- Juliette Godier, chargée de mission, Direction de la Culture, Région Bretagne
- Jean-Jacques Le Roux, directeur du PHAKT-Centre culturel Colombier et président d'a.c.b
- Michel Le Sage, artiste
- Emmanuel Madec, artiste
- Patrick Penvern, artiste
- Viviane Rabaud, artiste
- Melissa Rosingana, artiste
- Daniel Tostivint, artiste
- Chantal Vié, artiste

## constats & questions

- Problème de l'isolement et de la solitude de l'artiste : peu d'interconnaissance entre les artistes eux-mêmes, entre les artistes et les professionnel·les;
- Manque de visibilité de l'écosystème (lieux, ateliers, dispositifs...);
- Les modalités d'adhésion à a.c.b - art contemporain en Bretagne sont vues comme trop restrictives : quelle adhésion possible pour les personnes physiques, pour certaines typologies de lieux, etc. ? ;
- Problème d'accompagnement et d'aide dans le parcours de l'artiste (les activités sont trop chronophages);
- Méconnaissance du droit, de l'administration et du juridique tant du côté des professionnel·les de la culture que des artistes.

## idées & propositions

### ◆ Centraliser les ressources physiques et virtuelles :

Créer une plateforme web coopérative (avec différents types de catégories : rémunération, forum, lieux...).

◆ Créer un annuaire mutualisé des artistes et de tous les lieux pour plus de visibilité (et non pas seulement les lieux adhérents d'a.c.b).

### ◆ Créer un centre de ressources;

Créer un contrat de filière (→ exemple : contrat de filière pour les arts visuels en région Nouvelle Aquitaine) : Être plus soudé·e·s : se fédérer entre acteur-trices pour défendre des causes communes (ex. : consolidation du secteur, rémunérations, etc.).

◆ Mieux structurer et identifier la formation professionnelle : inscrire une structure comme organisme de formation (nécessité d'accéder à des formations juridiques et administratives...).

◆ Créer une documentation officielle sur la rémunération artistique : charte, barème, proposition d'un smic artistique, etc.

◆ Développer des typologies de lieux différentes : décloisonner les projets artistiques dans des lieux innovants et pluridisciplinaires.

# quels outils et moyens pour développer l'activité des artistes ?

Quelles solutions à la pluriactivité des artistes-plasticien·nes ?  
Comment se fédérer et structurer le secteur professionnel ?  
Comment faciliter le parcours professionnel de l'artiste ? Quel modèle économique adopter pour notre secteur ?  
Comment mieux faire circuler l'information et avoir accès à la ressource ?  
L'atelier vise à définir les besoins et les attentes des acteur·trices, dans l'optique d'améliorer les conditions d'activité des artistes-plasticien·nes et de valoriser leur place dans la vie publique et politique.

## enjeux & objectifs identifiés

- Améliorer et diffuser la ressource professionnelle ;
- Retrouver du relationnel et favoriser l'interconnaissance entre les acteur·trices ;
- Sensibiliser les politiques aux spécificités du secteur ;
- Travailler sur les questions de rémunération des artistes, des droits et du cadre législatif de la profession ;
- Innover et réinventer les lieux de la création et de sa diffusion, faire évoluer les façons de faire.

quand et où ?

3 juillet 2019

Ille-et-Vilaine, Frac Bretagne, Rennes

### modérateur·trices

- Virginie Lardière, co-responsable, Agence amac, Nantes
- Jean-Jacques Le Roux, directeur du PHAKT-Centre culturel Colombier et président d'a.c.b

### participant·es

- Alice Bertrand, artiste plasticienne et enseignante
- Marine Bouilloud · artiste plasticienne
- Harold Dupré · artiste plasticien, céramiste
- Catherine Duverger · artiste plasticienne et photographe, membre des Ateliers du Vent, Rennes
- Richard Jouy, artiste plasticien
- Nadège Noisette, artiste peintre
- Gaëlle Pertel, artiste plasticienne et autrice
- Maya Ratovondrahona, artiste peintre

# constats & questions

## Activités de l'artiste :

- Question de l'isolement géographique des artistes et de la répercussion de celui-ci (ex. : beaucoup d'artistes ne peuvent pas participer à un dispositif d'ateliers portes ouvertes car trop éloigné·es d'une ville) ;
- Comment présenter son travail et se mettre en réseau avec les acteur·trices des arts visuels ? Quelles sont les modalités de collaboration qui peuvent exister ? ;
- Pluriactivité : comment réduire les écarts potentiels entre la pratique artistique, le travail de création et les modalités de sa visibilité, de sa monstration et de sa diffusion ? ;
- Question de la position et des droits des artistes face à l'institution : implication et importance des syndicats sur ce point.

## Écosystème et accompagnement :

- Quelle est la ressource disponible selon sa situation géographique (en territoire isolé ou en métropole) ?
- Comment avoir accès à du matériel, un atelier, une compétence, une ressource.. ? → **exemples** : espace d'auto-réparation de l'association la Petite Rennes, garage participatif à la ferme de la Harpe à Rennes ou modèle du café-repair ;
- Comment repenser la logique économique de l'art et de l'activité de l'artiste ? ;
- Quels espaces de conseil et d'accompagnement peuvent être développés à l'échelle de la région auprès des acteur·trices, des collectivités ? → **exemples** : question de la rémunération dans les appels d'offres > rôle d'art contemporain en Bretagne qui doit être renforcé sur ce point ? ;
- Question des lieux et de l'immobilier vacants (lien avec l'urbanisme transitoire) : comment utiliser/ accéder à des lieux vides ou temporaires ou éphémères ?

# idées & propositions

▲ Favoriser la mise en réseau des artistes en recensant les contacts, le matériel et les compétences disponibles (via une base de données, un inventaire, un annuaire, etc.) : créer une plateforme ou un centre de ressources permettant de répondre à ces besoins.

▲ Remettre le relationnel au cœur de nos actions et réinventer les modalités de rencontres : les artistes ont besoin de rencontrer l'ensemble des acteur·trices qui les accompagnent dans leurs activités (mettre en place un nouveau modèle de rencontre entre artistes et commissaires comme un « speed-dating » de l'art).

▲ Prévoir des temps de workshop ou de travail en commun sur une thématique.  
▲ Favoriser la création d'ateliers mutualisés, d'espaces partagés.

▲ Créer un cadre adapté avec une charte pour l'activité des artistes plasticien·nes pouvant être diffusée dans le réseau de façon large et ouverte.

(suite)

# quels outils et moyens pour développer l'activité des artistes ?

axe  
artistes

quand et où ?

9 juillet 2019

Côtes-d'Armor · École des beaux-arts, Saint-Brieuc

modérateur-trices

- Virginie Lardière, co-responsable, Agence amac, Nantes
- Jean-Jacques Le Roux, directeur du PHAKT-Centre culturel Colombier et président d'a.c.b

participant-es

- Yvan Besnard, dessinateur, peintre
- Emilie Caruhel, artiste
- Philippe Erard, photographe
- Jean-François Frelin, photographe
- Arnaud Gautron, peintre
- Charlotte Hogg, dessinatrice, peintre
- Fabienne Houzé-Ricard, artiste peintre
- Olivier Lerch, conseiller arts plastiques, DRAC Bretagne
- Martine Mathieu, peintre, graveur
- Emmanuel Pajot, artiste peintre
- Emmanuelle Briat, artiste
- Axelle Safran, sculptrice
- Carlos Sa Pereira, accompagnement des artistes allocataires du RSA, Service culturel Conseil Départemental des Côtes-d'Armor (22)

## constats & questions

Activités de l'artiste :

- Isolement de l'artiste et manque d'échanges ;
- Précarité des activités artistiques et absence générale d'informations sur le système de retraite ;
- Difficultés liées à la pluriactivité de l'artiste : créer, administrer, montrer ou diffuser, se présenter, communiquer, donner des cours tout cela à la fois ;
- Difficulté à accéder et à répondre aux appels d'offre (cf atelier « Comment développer, accompagner et favoriser la formation professionnelle des artistes et acteur-trices de l'écosystème ? ») ;
- Les droits de présentation publique : les artistes ont des droits mais comment les faire valoir automatiquement ?

Écosystème :

- Disparition du mécénat culturel dans le paysage des financements ;
- Question des pratiques professionnelles et des pratiques amateurs : comment peut-on légitimer ou relégitimer des pratiques artistiques ?
- Questions du marché de l'art et de l'économie propre au secteur ;
- Comment se rencontrer entre pairs, comment accéder à la ressource ? ;
- Méconnaissance professionnelle : comment faciliter la diffusion de l'information ? ;
- Il y a peu de fédération entre artistes et/ou personnes syndiquées dans le domaine des arts visuels

## idées & propositions

▲ **Ajuster la rémunération des artistes** pour être plus proche des réalités (notamment en lien avec le temps de travail : temps de création, temps de monstration, etc.).

▲ **Statut de l'artiste : viser une meilleure connaissance** du cadre légal, administratif, social, savoir établir un contrat, pouvoir être dans un esprit de « professionnalisation », respecter la loi sur les conditions de monstration ou de vente par exemple.

▲ **Mettre en place un système d'intermittence** pour les artistes visuels, sur le modèle du spectacle vivant (au niveau national).  
▲ **Organiser des formations** pour les élu-es sur des problématiques spécifiques au secteur des arts visuels et favoriser l'interconnaissance.

▲ **Réinventer ou renouveler les typologies de lieux**, savoir saisir de nouvelles occasions et mobiliser les municipalités à ce sujet : baux précaires, tiers-lieux, etc.  
▲ **Créer un centre de ressources** à l'échelle de la région et développer les ressources locales : créer un annuaire raisonné des lieux et des contacts du secteur.

axes  
artistes et structures  
/porteur-euses de  
projet

# un espace de coopération entre les acteur-trices : quelles missions ? quels périmètres ?

Quelle mise en réseau des acteur-trices du secteur des arts visuels en Bretagne? L'ambition de cet atelier est de pouvoir mieux identifier les modes de coopération présents ou absents sur le territoire et imaginer davantage de connexions entre les acteur-trices, les structures et ce à diverses échelles : mutualisation d'emplois, rencontres et événements professionnels, lieu ressource ou encore outils partagés.

## enjeux & objectifs identifiés

- Identifier de manière plus efficace l'écosystème des arts plastiques et visuels en région Bretagne et ses acteur-trices ;
- Créer et identifier des espaces de ressource ;
- Favoriser la mutualisation ;
- Favoriser les espaces de rencontre et de débat ;
- Réinvestir le champ politique par une revendication sectorielle.

quand et où ?

17 juin 2019

Morbihan, Galerie Le Lieu, Lorient

### modérateur-trices

- Virginie Lardière, co-responsable, agence amac, Nantes
- Jodène Morand, chargée de mission, École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) - site de Rennes
- Brigitte Mouchel, artiste et responsable de la galerie Méandres, Huelgoat

### participant-es

- Delphine Balligand, chargée de communication, des expositions et des partenariats - École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) - site de Lorient
- Nathalie Douillard, artiste plasticienne, présidente de l'association Ri'Arts Fest - Ri'Arts Fest, Ria d'Étel, Morbihan
- Célia Ridé, artiste plasticienne, en recherche d'emploi culturel

## constats & questions

- Qui sont les acteur-trices qui coopèrent? Besoin de préciser qui participe à l'écosystème/à la filière arts visuels car une méconnaissance des un-es et des autres persiste, à partir de laquelle peuvent naître des rivalités. Il y a donc un besoin de mieux définir les missions et les statuts de chacun-e ;
- Des coopérations avec peu de croisements : il existe déjà des modèles de coopération mais ceux-ci regroupent souvent des acteur-trices similaires (réseaux de structures, réseaux d'artistes...). Besoin de créer des passerelles ;
- Ressources : il en existe beaucoup mais celles-ci sont peu identifiables et pas assez mutualisées (les outils sont éparpillés) ;
- Ressources humaines : les emplois du temps ne permettent peu ou pas de coopérer ;
- Liens entre le secteur marchand et non-marchand : il s'agit de deux secteurs distincts, doivent-ils coopérer? Si oui, comment s'opère ce lien? Question de l'économie de l'écosystème qui se pose ;
- Échelle et territoire de la coopération : les outils et les besoins ne sont pas les mêmes selon l'échelle et le périmètre d'action : local, départemental, régional... (→ exemples : EPCC Livre et lecture en Bretagne ou Film en Bretagne qui mettent en relation les différents acteur-trices : a-t-on un dispositif équivalent dans le secteur des arts visuels?).

## idées & propositions

### ● Imaginer différentes formes de rencontre :

Par typologie d'acteur-trices avec un système de relais et/ou d'ambassadeur-trices ;  
Par des rencontres mixtes pour une interconnaissance plus approfondie ;  
Par des « speed-dating » : idée de faire se rencontrer différents acteur-trices via un forum (galeristes, juristes, artistes, porteur-euses de projet...) et permettre une meilleure diffusion de l'information.

### ● Création d'un centre de ressources régional :

imaginer des outils communs permettant d'identifier les acteur-trices de la filière de manière exhaustive (annuaire, plateforme d'informations, cartographie...)  
Ne pas oublier la ressource de proximité (prévoir des antennes dans les départements).

### ● Pérenniser le dialogue entre les acteur-trices en région :

décliner le modèle du Conseil National des Professions en Arts Visuels (CNPAV) au niveau régional.

### ● Élargir la diversité des membres du comité de pilotage de la concertation actuelle et écrire une charte éthique

pour toutes et tous (dispositif de droit commun).

(suite)

# un espace de coopération entre les acteur-trices : quelles missions ? quels périmètres ?

axes  
artistes et structures  
/porteur-euses de  
projet

## quand et où ?

27 juin 2019

Finistère, Passerelle Centre d'art contemporain, Brest

## modérateur-trices

- Virginie Lardière, co-responsable, agence amac, Nantes
- Jodène Morand, chargée de mission, École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) - site de Rennes

## participant-es

- Françoise Berretrot, conservatrice et directrice, Musées de La Cohue, Vannes
- Philippe Cam, artiste et enseignant, École des Beaux-Arts de Saint-Brieuc
- David Decroocq, artiste
- Anais Falgoux, artiste
- Louis Frehring, artiste
- Dominique Jézéquel, artiste
- Ronan Le Berre, artiste
- Bruno Sentier, artiste

## constats & questions

- Mise en relation difficile des différents acteur-trices : les intermédiaires sont en fonction des cas, soit trop nombreux, soit inexistantes et cela peut diluer les interactions ou empêcher l'interaction entre les acteur-trices d'un projet ;
- Problèmes communicationnels visibles dans notre domaine d'activité (comment intégrer de nouveaux modes de communication et les nouvelles technologies, décentralisation qui a changé notre rapport à l'information, etc.) ;
- Problème économique du secteur pouvant être lié à la mobilité : difficulté pour les acteur-trices de se regrouper sur le territoire ;
- Problème politique : les choix politiques actuels entravent davantage la coopération au lieu de la favoriser ;
- Manque de lieux de rencontres « neutres » ou « tiers » non estampillés par un seul et même réseau ;
- Les formations supérieures en art sont perçues comme trop centrées sur la création et la recherche artistique et pas assez généralistes sur les questions administratives, sociales, juridique, de gestion de projets, de montage de dossiers. La formation initiale doit aussi répondre à ces questions.

## idées & propositions

### ● Imaginer 3 types d'espace :

#### L'espace réel :

un tiers-lieux permettant une approche plus transversale via des rencontres autour de la production et de la diffusion sur le modèle des fablab et des pépinières d'entreprises ; un espace mobile favorisant le déplacement sur le territoire avec des étapes dans les structures/ lieux existants ;

#### L'espace-événement :

des événements favorisant la convivialité ; un job dating entre les différents acteur-trices (→ exemple : La Dinée - projet de l'association La Collective) ;

#### L'espace virtuel :

une base de données/ mailing list via un site internet/ application/ annuaire pour la recherche et le partage des contacts.

(suite)

# un espace de coopération entre les acteur-trices : quelles missions ? quels périmètres ?

axes  
artistes et structures  
/porteur-euses de  
projet

quand et où ?

3 juillet 2019

Ille-et-Vilaine, Frac Bretagne, Rennes

modérateur-trices

- Virginie Lardière, co-responsable, agence amac, Nantes

participant-es

- Nicolas Barberot, artiste  
- Céline Durand, artiste  
- Thierry Garance, artiste  
- Richard Guilbert, chargé des expositions, PHAKT Centre Culturel Colombier, Rennes  
- Isabelle Henrion, commissaire d'exposition indépendante  
- Julie Salaün, médiatrice/chargée des publics, PHAKT Centre Culturel Colombier, Rennes  
- Damien Simon, coordinateur, Le Bon Accueil, Rennes

## constats & questions

- Problème de mutualisation et de fédération de la part des structures : d'emploi, de matériel, de projet, de compétences... ;
- Difficultés à trouver des interlocuteurs et des lieux-ressource pour mieux s'orienter (→ a.c.b - art contemporain en Bretagne pour la région ; Chrysalide dans le Finistère ; Films en Bretagne, etc.) ;
- Manque d'espaces de dialogue entre les acteur-trices (collectivités, institutions, artistes...) pour mettre en commun des expériences : comment structurer les espaces de partage et de dialogue ? ;
- Problème de la pluriactivité des artistes et difficulté de faire coexister ces différents statuts ;
- Problème de l'isolement des artistes sur le territoire : on observe le besoin d'une meilleure mise en réseau et d'un renforcement de la visibilité (sur internet notamment) ;
- Problème de la représentativité des artistes au sein des réseaux : les artistes ne peuvent pas adhérer à a.c.b, faut-il ouvrir davantage le réseau ? ;
- Question de la circulation des expositions/des œuvres : une exposition ne tourne que trop rarement entre plusieurs lieux de diffusion ;
- Pas de revendication sectorielle constituée dans le domaine des arts visuels, afin d'être mieux compris et soutenus par les politiques.

## idées & propositions

● **Créer un centre de ressources** pour l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des acteur-trices (structures, artistes, indépendant-es...) et la création d'actions et d'outils (rencontres, conférences, site internet, annuaire, etc.).

● **Fédérer tous-tes les acteur-trices** : ouverture d'a.c.b de manière élargie aux artistes et autres champs professionnel-les (régie, médiation...).

● **Favoriser la mutualisation** entre les structures d'arts visuels du réseau (comptabilité, questions juridiques, graphisme...) : cela nécessiterait la création d'un poste.

# comment développer, accompagner et favoriser la formation professionnelle des artistes et acteur·trices de l'écosystème ?

axes  
artistes et structures  
/porteur·euses de  
projet

Comment sommes-nous formé·es et accompagné·es dans notre projet professionnel ? Comment la formation professionnelle et continue est-elle intégrée et valorisée dans nos parcours ? Tant du côté des artistes que des professionnel·les du secteur, la question de la formation reste primordiale à la structuration de nos activités et à l'évolution de nos métiers. Cet atelier vise à décrypter l'offre actuelle et à soumettre des pistes de développement plus efficaces, en faveur de la formation pour tous les acteur·trices.

## enjeux & objectifs identifiés

- Développer ses compétences tout au long de son parcours professionnel ;
- Favoriser une meilleure connaissance et appropriation des droits à la formation ;
- Rendre visible l'offre de formation existante ;
- Développer et structurer cette offre de formation ;
- Développer l'articulation entre formation initiale et formation continue.

quand et où ?

27 juin 2019

Finistère, Passerelle Centre d'art contemporain, Brest

modérateur·trices

- Virginie Lardière, co-responsable, agence amac, Nantes
- Jean-Jacques Le Roux, directeur du PHAKT-Centre culturel Colombier et président d'a.c.b
- Danièle Yvergniaux, directrice générale, École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB)

participant·es

- Guillaume Castel, artiste
- Véronique Charlot, directrice régionale adjointe, Drac Bretagne
- Anna Déaux, chargée du PREAC art contemporain et de la communication et de la communication, a.c.b - art contemporain en Bretagne
- Anne Holzer, chargée de mission Culture et Emploi-formation, Région Bretagne
- Bénédicte Hubert Darbois, artiste
- Emilie Kermanac'h, chargée d'accompagnement en formation professionnelle, Chrysalide (29)
- Sterenn Lanco, artiste
- Guillaume Lanneau, artiste, Syndicat national des artistes plasticien·nes CGT
- Maxime Le Gall, étudiant, stagiaire au Moyens du Bord (29)
- Hervé Le Nost, artiste et enseignant en école d'art, École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) - site de Quimper
- Élodie Loos, chargée d'accompagnement en formation professionnelle et de projets, Chrysalide (29)
- Josée Theillier, artiste

## constats & questions

- La lisibilité et l'accès à l'information sur l'offre et les droits à la formation dans le secteur des arts visuels restent complexes ;
- L'offre existante est peu mobilisée et on observe qu'il y a peu d'inscriptions dans les formations proposées. Cela rejoint la méconnaissance de l'offre associée à une complexité administrative : besoin de redéfinir l'offre et d'améliorer la diffusion de l'information (→ exemple : formations proposées au sein des écoles supérieures d'art comme à l'EESAB) ;
- On note un besoin d'accompagnement individuel ;
- On note la complexité pour les structures à devenir organisme de formation ;
- Le coût financier est généralement important pour les artistes : double effort de temps et d'argent ;
- Formation initiale : on observe un manque dans les unités pédagogiques sur l'environnement professionnel du métier d'artiste-plasticien·nes (→ exemple : prendre modèle sur le secteur des arts vivants où ce paramètre est intégré au cursus de la formation initiale ?)

## idées & propositions

● **Rendre visibles les droits à la formation** pour tou·tes (dispositif de droit commun).

● **Définir un lieu-ressource** en région Bretagne pour centraliser l'information avec des partenaires syndicaux et être relais sur le territoire (mission pouvant être portée par a.c.b).

● **Élargir les missions et le périmètre d'a.c.b** en faveur de la formation professionnelle pour que davantage d'acteur·trices culturel·les et d'artistes soient concerné·es.

● **Élargir le périmètre de Chrysalide**, coopérative d'activité et d'emploi (29).

● **Créer un guichet unique** sur l'offre de formation en Bretagne (→ exemple : Films en Bretagne pour le secteur cinématographique).

● **Pour les étudiant·es diplômé·es** : création d'un bureau d'informations (→ exemple : bureau de conseils de l'école d'art de Strasbourg).

● **Pour la formation initiale** : imaginer un temps dédié et/ou un accompagnement personnalisé pour les étudiant·es et jeunes diplômé·es avec d'ancien·es étudiant·es, des professionnel·les (mission pouvant être portée par l'EESAB) (→ exemple : rencontres entre étudiant·es de l'école des Beaux-Arts de Nantes-Saint-Nazaire et professionnel·les, organisées par le Pôle Arts Visuels des Pays de la Loire).

(suite)

# comment développer, accompagner et favoriser la formation professionnelle des artistes et acteur·trices de l'écosystème ?

axes  
artistes et structures  
/porteur-euses de  
projet

## quand et où ?

9 juillet 2019

Côtes-d'Armor, École des beaux-arts, Saint-Brieuc

## modérateur·trices

- Virginie Lardière, co-responsable, agence amac, Nantes
- Jean-Jacques Le Roux, directeur du PHAKT-Centre culturel Colombier et président d'a.c.b
- Danièle Yvergniaux, directrice générale, École européenne supérieure d'art de Bretagne

## participant-es

- Yvan Besnard, dessinateur, peintre
- Emilie Caruhel, artiste
- Philippe Erard, photographe
- Jean-François Frelin, photographe
- Arnaud Gautron, peintre
- Charlotte Hogg, dessinatrice, peintre
- Fabienne Houzé-Ricard, artiste-peintre
- Olivier Lerch, conseiller arts plastiques, DRAC Bretagne
- Martine Mathieu, peintre, graveur
- Emmanuel Pajot, artiste-peintre
- Emmanuelle Priat, artiste
- Axelle Safran, sculptrice
- Carlos Sa Pereira, accompagnement des artistes allocataires du RSA, Service culturel du Conseil Départemental des Côtes-d'Armor (22)

## constats & questions

- Difficultés pour accéder à l'information et manque de visibilité de l'offre de formation professionnelle existante ;
- Les formations sont parfois peu adaptées à la situation des artistes et/ou le vocabulaire utilisé est difficile à décrypter ;
- Nécessité de faire remonter les attentes et besoins des artistes en terme de formation ;
- Manque de formations gratuites sur des thèmes précis et/ou des aspects techniques > conception de dossiers de 1% artistique, améliorer sa communication (réseaux sociaux), comment créer son portfolio, etc. ;
- Manque de connaissance du secteur et du statut des artistes de la part des organismes comme Pôle Emploi.

## idées & propositions

● **Ouvrir les droits à la formation** dès lors que l'on cotise à la Maison des Artistes ?

● **Coordonner un programme de formation** sur l'année en région (créer des passerelles avec les écoles d'art pour la mise en place de formations ?).

● **Proposer des formations gratuites** (modules courts/sessions locales) sur des thèmes précis et/ou techniques : outils de communication, informatique, répondre aux appels d'offres et appels à projet, identifier les réseaux professionnels... (trouver un modèle économique pour proposer cette gratuité ou proposer des alternatives).

● **Pour la formation initiale** (enjeu national) : intégrer davantage de modules sur l'environnement professionnel des artistes et sur le statut d'indépendant.

# comment conforter et pérenniser l'emploi culturel ?

axe structures et porteur-euses de projet

Quels nouveaux cadres et formats de travail, plus adaptés au système actuel ? Comment mieux structurer les activités et professions artistiques et culturelles ? Comment rendre accessible la ressource professionnelle et connaître ses droits ? L'objectif de ce groupe de travail est de dresser un état des lieux de l'emploi dans le secteur culturel et d'apporter des éléments d'éclairage, à travers différents prismes (réglementations, statuts, moyens humains, parité hommes-femmes...).

## enjeux & objectifs identifiés

- Réaliser un état des lieux de l'emploi culturel en région ;
- Structurer et réglementer les professions et les rémunérations ;
- Créer un cadre administratif et social plus solide ;
- Améliorer les conditions de travail ;
- Mieux informer sur la profession et le secteur d'activité.

où et quand ?

17 juin 2019

Morbihan, Galerie Le Lieu, Lorient

modérateur-trices

- Virginie Lardière, co-reponsable, Agence amac, Nantes

participant-es

- Simon Augade, artiste  
- Tugdual De Bonviller, artiste  
- Violaine Fayolle, artiste  
- Fanny Gingreau, coordinatrice, Artothèque-galerie Pierre Tal-Coat, Hennebont  
- Sylvain Le Corre, artiste  
- Emilie Teulon, responsable des expositions et pédagogique, Galerie Le Lieu, Lorient

## constats & questions

- On observe une fragilisation des emplois et des difficultés à pérenniser les postes ainsi qu'à créer de nouveaux emplois : manque de moyens financiers et humains récurrent ;
- La mutualisation d'emplois est difficile entre les structures : les cadres et les dispositifs ne sont pas suffisamment adaptés ;
- Les missions actuelles ont déjà du mal à être menées par les acteur-trices : il y donc une difficulté à lancer de nouvelles actions ou à innover au sein des structures ;
- Conséquence du manque de moyens : les artistes sont directement impacté-es (refus pour la réalisation de projets, manque de disponibilités ou de temps pour l'accompagnement, etc.) = création d'un cercle vicieux ;
- Au niveau politique : il y a un manque de connaissance et de sensibilisation auprès des élu-es, des métiers du secteur des arts visuels et de leurs spécificités.

## idées & propositions

### ■ Créer une grille et charte éthique :

mettre en place une grille tarifaire par activité/métier ainsi qu'une charte listant les principes éthiques de travail avec les artistes et professionnel-les indépendant-es (→ exemples : réglementation du secteur arts visuels/ art contemporain au Québec ; Charte de DCA, association française de développement des centres d'art contemporain).

### ■ Créer une structure-ressource en région :

un bureau de l'information + un bureau des actions. Cela permettrait aux artistes et professionnel-les du secteur d'être davantage en lien avec les organisations professionnelles existantes et de décroiser les réseaux (syndicats, FRAAP - Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticien-nes, a.c.b - art contemporain en Bretagne, etc.).

■ Mettre en place des États généraux des arts visuels (sur le modèle des États généraux de la Culture) : pour mieux se connaître, mieux échanger et faire évoluer les pratiques.

■ Valoriser l'écosystème auprès des élu-es (pas seulement les élu-es à la Culture) via : la formation, la diffusion de données et d'informations, des rencontres ou voyages de sensibilisation avec les acteur-trices du territoire.

■ Créer un groupement d'employeurs en arts visuels dont l'objectif serait la mutualisation de l'emploi.

■ Adapter les dispositifs publics déjà existants et reconnaître la valeur du collectif d'artistes pour que les acteur-trices concerné-es soient soutenus dans leurs projets.

# développer les ressources propres des structures

Comment trouver un modèle économique viable et durable pour notre secteur? Quelle place pour innover et entreprendre dans les organisations? Quelles instances pour accompagner les acteur-trices sur le développement des ressources propres? L'objectif de cet atelier est de penser collectivement de nouvelles formes d'économie, de ressources et de fonctionnement pour libérer les lieux des contraintes actuelles et viser à plus d'autonomie et de mutualisation.

## enjeux & objectifs identifiés

- Trouver des ressources propres en complément d'autres ressources (publiques...) pour continuer à proposer une grande diversité d'actions;
- Trouver un modèle économique adapté à nos activités;
- Tendre vers plus d'autonomie;
- Mutualiser les moyens et l'emploi.

## où et quand?

9 juillet 2019

Côtes-d'Armor, École des beaux-arts, Saint-Brieuc

## modérateur-trices

- Claire Letournel, coordinatrice, Villa Rohannec'h, Saint-Brieuc

## participant-es

- Lydie Chamaret, artiste
- Erwan Le Bourdonnec, artiste, enseignant, commissaire d'exposition et Président d'association, ADER - La Tannerie / Art Design Espace Roudour, Bégard
- Indra Leroux, stagiaire, Conseil Départemental des Côtes-d'Armor
- Arnaud Vigneron, chef du service Culture, Conseil Départemental des Côtes-d'Armor

# constats & questions

- Question de gratuité quasi systématique du secteur : les lieux sont le plus souvent en entrée libre. Quel modèle économique futur peut-on proposer? ;
- Besoin d'identifier les ressources dans toutes ses définitions : financières, ressources humaines, régie et technique, compétences. Diagnostic nécessaire ;
- Les charges sont en constante augmentation sur les différentes actions et on observe un manque de temps dans les structures pour tout entreprendre ;
- Les partenaires privés ne se sentent pas toujours compétents pour intervenir dans un projet. Il manque des temps de rencontre entre les partenaires pour créer des synergies, des envies, de la confiance, du lien et de meilleures conditions de travail ;
- Place des arts visuels dans les politiques publiques et dans le débat qui restent minoritaires. Cela a ensuite un impact sur le fonctionnement des structures et la pérennisation de l'action.

# idées & propositions

■ **Identifier les besoins de mutualisation**  
pour favoriser la mise en commun des moyens entre structures (compétences et ressources humaines, régie et technique) : débattre de la méthode à adopter en lien avec a.c.b.

■ **Favoriser les croisements des chemins :**  
proposer des rendez-vous/événements entre les structures et les entreprises/ entrepreneurs.

■ **Permettre la valorisation politique**  
et de la création d'un contrat de filière du secteur des arts visuels.

■ **Créer un consensus**  
et réunir toutes les parties prenantes pour porter un message collectif suite aux études réalisées : rôle de l'instance du 3CB - Conseil des collectivités pour la culture en Bretagne.

# quels moyens pour la recherche dans l'art contemporain ?



Quelle place pour la recherche dans les organisations ou les projets d'art contemporain ? Quel accompagnement pour la recherche dans et en dehors de la formation initiale ? Quelle valorisation/monstration de la recherche auprès du public et des professionnel·les ? L'objectif de cet atelier est de mieux définir les enjeux de la recherche et du statut d'artiste-chercheur·euse dans l'écosystème aujourd'hui, et de proposer des pistes de développement pour dynamiser, professionnaliser et rendre visible les dispositifs dédiés.

## enjeux & objectifs identifiés

- Revaloriser le temps de la recherche et le statut de l'artiste-chercheur·euse ;
- Développer la professionnalisation de la recherche en arts visuels et les financements dédiés ;
- Mieux collaborer et échanger entre acteur·trices de la recherche ;
- Communiquer et diffuser les travaux auprès des professionnel·les et des publics

où et quand ?

3 juillet 2019

Ille-et-Vilaine, Frac Bretagne, Rennes

modérateur·trices

- Anne Langlois, co-directrice et commissaire d'exposition, 40mcube, Rennes

participant·es

- Mathis Berchery, artiste, performer et membre du collectif UKLUKK
- Gwénaél des Garennes, artiste
- Pauline Hegaret, artiste plasticienne et membre du collectif Coef 180, Saint-Malo
- Magda Mrowiec, artiste
- Alisson Schmitt, artiste, membre du collectif De Charme

## constats & questions

- 2 groupes ont été identifiés parmi les acteur·trices de la recherche en art contemporain :
  - › Celles et ceux dont le mode de travail s'apparente à celui d'un chercheur universitaire, en laboratoire (donc en collaboration avec d'autres professionnel·les) ;
  - › Celles et ceux dont les pratiques sont plus formelles mais dont le travail préalable constitue une recherche théorique et pratique. Les participant·es ont alors opté pour considérer que toute pratique artistique est une pratique de recherche ;
- Comment financer la recherche en arts visuels aujourd'hui ? ;
- De quoi vivent les artistes ? L'étape de la recherche nécessite aussi une rémunération (comme cela peut exister dans le domaine des arts vivants) ;
- Les résidences de création et/ou de recherche ont souvent des critères préalablement définis, avec des périmètres du champ de recherche déjà déterminés : cela entraîne un manque de liberté pour l'artiste ayant sa propre démarche et sa propre recherche ;
- Problème de la solitude de l'artiste dans les étapes de son travail : il n'y a pas assez d'espaces de rencontre et d'échange.

## idées & propositions

▲ Favoriser la création de résidences sans « contraintes » : la majorité des résidences d'arts visuels sont actuellement axées sur une production, une exposition, voire une orientation thématique liée à un contexte.

▲ Favoriser et développer les bourses et résidences de recherche sans thématique pré-définie, sans limite d'âge et sans obligation de production ou d'exposition (ce système pourrait également intéresser les mécènes, qui trouveraient ici

une opportunité de s'impliquer dans l'art contemporain via un soutien plus direct aux artistes).

▲ Automatiser la rémunération de l'artiste dans ses phases de recherche ou pendant les résidences (s'inspirer du système de l'intermittence ?).

▲ Permettre aux artistes-plasticien·nes d'accéder au statut d'intermittent du spectacle.

▲ Créer des supports de diffusion pour exposer la recherche des artistes en Bretagne : revue ou plateforme en ligne pour publier des écrits d'artistes, des entretiens... (→ exemple : plateforme éditoriale Switch & Paper).

▲ Favoriser les rencontres et les échanges entre artistes, commissaires d'exposition, critiques d'art, chercheur·euses de différents domaines... en créant des groupes de réflexion.

▲ Ouvrir un lieu de collaboration comme des espaces de partage et d'échange non liés à un événement ou une programmation (→ exemple : modèles des co-working, pépinières, foyers...).

▲ Rendre l'information sur la recherche plus visible et la valoriser : mission pouvant être portée par a.c.b pour un volet plus développé sur la recherche en art contemporain.

(suite)

# quels moyens pour la recherche dans l'art contemporain ?

axe artistes

où et quand ?

9 juillet 2019

Côtes-d'Armor, École des beaux-arts, Saint-Brieuc

modérateur-trices

- Béatrice Méline, directrice, École des beaux-arts, Saint-Brieuc

participant-es

- Corinne Beausoleil, artiste plasticienne  
- Nagwa El-Desouki Lanchec, enseignante  
- Marc Geneix, artiste  
- Vincent-Victor Jouffe, artiste, membre du CAAP  
- Comité Pluridisciplinaire des Artistes-Auteurs et des Artistes-Autrices et du CA du centre d'art GwinZegal, Guingamp  
- Anne Le Mée, artiste  
- Marie-Michèle Lucas, artiste

## constats & questions

- Question du statut du·de la chercheur·euse en art : artiste-chercheur·euse, enseignant·e - chercheur·euse... Cette question est notamment débattue au sein de l'ANdEA (Association nationale des écoles supérieures d'art) ;
- Est-ce que créer c'est déjà chercher ? La recherche est un espace d'apprentissage, une mise en dialogue entre plusieurs champs disciplinaires ;
- Difficultés à trouver un accompagnement spécifique pour la recherche et d'être « légitime », en dehors du parcours universitaire ;
- Peu de résidences dans le champ de l'art contemporain proposent un accompagnement sans obligation de restitution ;
- Peu de structures proposent un accompagnement technique ;
- Difficultés pour les acteur·trices à accéder aux temps de la recherche : séminaires, journées d'études... cela est couplé à la difficulté de se déplacer sur le territoire ou en dehors de la région ;
- Question de la visibilité des résultats qui, souvent, n'entre pas en adéquation avec la méthode de la recherche (quand on cherche, on ne sait pas ce que l'on va trouver).

## idées & propositions

▲ **Nourrir sa recherche** par l'entraide, la synergie et la mutualisation : multiplier cette typologie de lieux pour favoriser la recherche et les rencontres (→ exemple : Vivarium-atelier artistique mutualisé à Rennes).

▲ **Créer des échanges/ des passerelles entre différentes disciplines** et favoriser des partenariats avec des structures étant hors du champ de l'art contemporain (ex. : résidence art et sciences).

▲ **Développer la ressource de proximité** pour favoriser la création d'un maillage culturel plus local avec la mise en place de lieux labellisés (→ exemple : les cafés-culture dans le champ des musiques actuelles).

▲ **Mieux identifier les artistes** via une carte « artiste en Bretagne » permettant un accès facilité aux bibliothèques des écoles d'art, aux lieux, aux ressources...

▲ **Encourager et développer** les moyens pour l'aide à l'édition : mettre en place des crédits d'aide à l'édition pour la recherche plastique (→ exemple : les aides publiques à l'édition).

▲ **Accéder à des moyens techniques** car la recherche c'est aussi la création.

▲ **Mutualiser la ressource** : élargir les capacités des écoles d'art à accueillir des artistes-chercheur·euses par la mise à disposition d'ateliers, de matériels et d'un accompagnement technique afin de réduire les coûts financiers (via un système d'appel à projets par exemple).

▲ **Prévoir la ressource humaine** nécessaire à cette ouverture.

axes  
artistes et structures  
/porteur-euses de  
projet

# quels outils pour faciliter la mobilité des artistes et acteur-trices culturel·les ?

Quels sont les enjeux culturels et politiques liés à la mobilité en région Bretagne? Quels sont les dispositifs existants et les pistes de développement, à l'échelle régionale, nationale ou internationale ?

Cet atelier tend à mettre en exergue les besoins et à imaginer de nouvelles expériences ou dispositifs permettant d'améliorer la circulation des artistes et des professionnel·les du secteur, et ainsi ouvrir à de nouveaux réseaux et formes de coopération.

## enjeux & objectifs identifiés

- Mieux identifier les réseaux liés à la mobilité ;
- Désenclaver le territoire et adopter des stratégies de mobilité entrante ou sortante ;
- Organiser la ressource et les dispositifs d'accompagnement ;
- Simplifier l'administration et les démarches pour les dossiers concernant la mobilité.

### où et quand ?

3 juillet 2019

Ille-et-Vilaine, Frac Bretagne, Rennes

### modérateur-trices

- Odile Le Borgne, directrice, École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) - site de Rennes
- Alexandra Aylmer, secrétaire générale, a.c.b - art contemporain en Bretagne

### participant-es

- Bénédicte Klène, artiste
- Ekarat Tosomboon, régisseur indépendant
- Thomas Tudoux, artiste

# constats & questions

- Plusieurs paradoxes ont été identifiés :
  - › Les réseaux sont plutôt cloisonnés et on note une envie de mobilité ;
  - › Cependant, cette mobilité a un impact sur le bilan carbone et l'environnement ;
  - › La mobilité professionnelle est souvent difficilement envisageable pour les artistes, en raison d'une situation souvent précaire ;
- Situation territoriale :
  - › Mobilité sortante : la Bretagne est une terre d'accueil pour les artistes et met déjà en place plusieurs aides à la création (ex. : les Ateliers portes ouvertes de Rennes Métropoles, les bourses d'aide à l'installation, etc.) ou des programmes et événements spécifiques (ex. : le programme Generator porté par 40mcube, le Rennes Art Week-End porté par la Biennale de Rennes en 2018...), mais il y a peu de propositions pour la mobilité extérieure des artistes bretons comme cela existe dans d'autres régions (→ exemple : aide à la diffusion internationale pour les artistes en région Grand Est) ;
  - › Mobilité entrante : Comment ouvrir le territoire à des communautés extérieures ? Comment essayer de mélanger les réseaux pour élargir les périmètres, les formats de projets et favoriser les rencontres ? ;
- Administration et demandes de financement : on note des difficultés à monter des dossiers pour un artiste seul. En effet, régulièrement, les appels à projet demandent d'avoir déjà identifié les partenaires et les membres du projet lors de la demande de financement, avant même d'avoir réalisé une mobilité ;
- Les principaux obstacles : l'absence de dispositifs spécifiques en région ; le coût des déplacements ; l'identification des réseaux à l'étranger ; le poids administratif ; la barrière de la langue (l'anglais ne suffit pas)

# idées & propositions

- Imaginer un groupe de travail/ de conseils à la mobilité et la diffusion d'un appel à projet national, dans une démarche de simplification avec la mise en place d'un formulaire ergonomique (modèle du guichet unique ?).
- Créer d'une aide à la mobilité internationale ou des bourses dédiées à différentes échelles territoriales avec des modalités de candidature simplifiées.
- Réseau local : redéfinir l'implication d'a.c.b dans la démarche et la recherche d'informations sur la mobilité professionnelle.
- Création d'un bureau de la mobilité ou des relations internationales dans l'idée de décroisonner la Bretagne géographiquement (regarder comment cela se passe dans les autres régions).
- Mettre en place un portail / une boîte à outils : ne pas faire d'outil supplémentaire mais plutôt réaménager un portail de ressources existantes et y faire apparaître les informations nécessaires pour encourager et faciliter la mobilité.
- Imaginer un nouveau projet/trajet Rennes-Nantes : proposition de bus de vernissages (blablacar ou navettes, groupe facebook, etc.) et d'une collaboration avec le Pôle arts visuels des Pays de la Loire pour faciliter les échanges, les rencontres et l'interconnaissance entre les scènes artistiques des 2 métropoles.
- Créer un café-rencontre pour les acteur-trices du territoire et les acteur-trices de passage en Bretagne (ex. : lendemains de vernissages).
- Impliquer davantage les structures du secteur des arts visuels dans le montage de projets liés à la mobilité, et accompagner les artistes dans leurs démarches.

(suite)

# quels outils pour faciliter la mobilité des artistes et acteur·trices culturel·les ?

axes  
artistes et structures  
/porteur·euses de  
projet

## où et quand ?

9 juillet 2019

Côtes-d'Armor, École des beaux-arts, Saint-Brieuc

## modérateur·trices

- Odile Le Borgne, directrice, École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) - site de Rennes
- Alexandra Aylmer, secrétaire générale, a.c.b - art contemporain en Bretagne

## participant·es

- Mathilde Guyon, chargée de développement, Les Ateliers du Plessix Madeuc, Dinan
- Marie Ollivier, responsable du Château du Guildo, Conseil départemental des Côtes-d'Armor
- Émilie Pedron, artiste/enseignante, Terre en jeu Paimpol/ École des beaux-arts de Saint-Brieuc
- Vincent Pérès, chef du service arts et développement territorial, Région Bretagne

## constats & questions

- On note un manque de moyens pour circuler à l'échelle régionale et internationale (projets souvent réalisés dans une économie à minima);
- Déséquilibre territorial : on note plus ou moins de facilité à se déplacer ou à créer un réseau élargi selon sa situation géographique en Bretagne;
- Peu ou pas de dispositifs d'accompagnement global sur la mobilité : on note l'existence d'aide comme celle de l'Institut Français, mais il n'y a pas de retours spécifiques ou visibles en Bretagne et pas d'accompagnement sur la durée.

## idées & propositions

● **Tendre vers une simplification administrative** du type guichet unique, ce qui permettrait aux structures de déposer un dossier commun sur une seule et même plateforme via l'instance du 3CB - Conseil des collectivités pour la culture en Bretagne. → exemples : guichets uniques dans le secteur du cinéma et de l'image animée et dans le domaine du livre via des conventions pluriannuelles entre la Région et les structures.

● **Favoriser les dispositifs de résidence croisée** → exemple : Artistes en résidence à Clermont-Ferrand.

# comment favoriser la coproduction et la circulation des œuvres sur le(s) territoire(s) ?



où et quand ?

27 juin 2019

Finistère, Passerelle Centre d'art contemporain, Brest

modérateur-trices

- Virginie Lardière, co-responsable, Agence amac, Nantes
- Alexandra Aylmer, secrétaire générale, a.c.b - art contemporain en Bretagne

participant-es

- Thibault Brébant, chargé des publics, Passerelle Centre d'art contemporain, Brest
- Élodie Carriou, artiste
- Anaïs Dunn, artiste
- Irragaëlle Monnier, chargée de développement et de projet · Réseau Documents D'Artistes
- Annette Saulière, artiste et intervenante

Comment travailler et s'organiser de manière plus collective ? Comment établir une dynamique à l'échelle territoriale, en favorisant l'interconnaissance, les échanges et la co-réalisation de projets ? Ce groupe de travail vise à repenser les méthodologies employées sur le territoire, dans l'objectif de faire réseau. Il s'agit en effet d'imaginer notre secteur comme un ensemble d'organisations reliées entre elles, capables de co-construire l'écosystème et de partager des compétences ou actions.

## enjeux & objectifs identifiés

- Décloisonner et mieux représenter l'ensemble des acteur-trices du secteur sur le territoire ;
- Mieux identifier les lieux et les services ;
- Favoriser la circulation et les rencontres ;
- Mutualiser les ressources et la production.

## constats & questions

- Comment accompagner le croisement des savoir-faire et des réseaux ? ;
- Cloisonnement : problème de représentation de la diversité des pratiques artistiques dans les lieux de diffusion ;
- Manque de connaissance entre acteur-trices, entre réseaux > chaque groupe évolue dans son microcosme et ne se croise pas forcément ;
- Il n'existe pas de recensement des lieux de production pour la région Bretagne ;
- Thématique qui soulève le problème économique du secteur. Quels soutiens financiers ? Quels réseaux de mécènes ? Le public est-il susceptible d'être intéressé par la vente et l'achat d'œuvres ?

## idées & propositions

◆ **Réaliser une cartographie** des compétences à l'échelle de la région via une plateforme : envisager plus de rencontres et des « trocs » de compétences (circulation des personnes plutôt que des œuvres).

◆ **Développer les parcours d'ateliers** d'artistes (→ exemples : Journées européennes des Métiers d'art ; Les ateliers Portes Ouvertes de la Ville de Rennes).

◆ **Créer un réseau de mécènes** breton-nes avec la création d'une structure/d'un fonds de dotation pour soutenir la production des artistes ou les projets culturels, et la création d'un poste mutualisé (→ exemples : réseau Mécène du sud - collectif d'entreprises pour le soutien à l'art).

◆ **Créer un groupement participatif** de soutien à la création :  
— Mobilisation de citoyen-nes adhérent-es à une association, avec la mise en place d'un système de défiscalisation qui permettrait de financer des projets de production ou de recherche.  
— Système de co-financement ou co-production (→ exemples : GFA - Groupement Foncier Agricole ; modèle des fabriques citoyennes dans les villes).

◆ **Élargir les missions des artothèques** à la production et diversifier les actions.  
◆ **Créer un fonds à la production** (soutien à une œuvre en cours et pas seulement à une œuvre « finie ») → exemple de projet : l'artothèque scolaire de Quimper.

(suite)  
**comment  
favoriser  
la coproduction  
et la circulation  
des œuvres sur  
le(s) territoire(s) ?**

axe publics  
et territoires

où et quand ?

9 juillet 2019

Côtes-d'Armor, École des beaux-arts, Saint-Brieuc

modérateur-trices

- Virginie Lardière, co-responsable, Agence amac, Nantes
- Alexandra Aylmer, secrétaire générale, a.c.b - art contemporain en Bretagne

participant-es

- Mathilde Guyon, chargée de développement, Les Ateliers du Plessix Madeuc
- Marie Ollivier, responsable du Château du Guildo, Conseil départemental des Côtes-d'Armor
- Emilie Pedron, artiste et enseignante, Terre en jeu Paimpol/École des Beaux-Arts de Saint-Brieuc
- Vincent Pérès, chef du service arts et développement territorial, Région Bretagne

## constats & questions

- Manque de structuration dans le réseau professionnel : pas ou peu de rencontres, de mise en réseau entre acteur-trices d'un même secteur ;
- Déséquilibre territorial (cas des territoires isolés) ;
- Les dispositifs qui encouragent la coproduction ou les partenariats entre plusieurs acteur-trices proposent le plus souvent un accompagnement avec 2 partenaires au maximum : il manque des dispositifs où peuvent coexister/ co-habiter plusieurs acteur-trices/partenaires sur un même projet avec 3 ou 4 structures partenaires par ex. (→ exemple : « Territoires extra », projet piloté conjointement par Passerelle Centre d'art contemporain à Brest et La Criée Centre d'art contemporain à Rennes) ;
- Accès à la ressource qui reste inégalitaire selon sa position géographique.

## idées & propositions

◆ **Nécessité de se fédérer, de se syndiquer.**

◆ **Repenser la mise en réseau de l'ensemble des acteur-trices du secteur :**

— Via des outils : site internet, newsletters, espace de ressources... ou des temps de rencontre (journées thématiques...);

— En permettant à toutes personnes et/ou structures physiques ou morales de participer et d'être adhérent-e ;

— a.c.b - art contemporain en Bretagne est cité pour être porteur-euses de cette nouvelle mise en réseau.

◆ **Mettre en place des journées professionnelles**

avec des antennes départementales à plusieurs moments de l'année (ex. : visites d'ateliers d'artistes, rencontres avec des artistes ou des commissaires sur chaque territoire...).

◆ **Créer un dispositif de soutien à la production mutualisée, pour accompagner des artistes à plusieurs structures**

(→ exemple : dispositif de production mutualisée dans le spectacle vivant en région Bretagne)

— Quels seraient les échelons territoriaux d'un tel dispositif ?

— Quelles seraient les conditions d'accueil pour les artistes dans ce cadre ?

— Idée de lier dans ce contexte des lieux de natures différentes.

◆ **Mutualiser les événements et la communication.**

◆ **Simplifier l'administration à la fois pour les structures et pour les artistes :**

— Penser à un dossier commun (dossier qui pourrait être confié au 3CB - Conseil des Collectivités pour la Culture en région Bretagne).

# comment créer les conditions de l'hospitalité pour l'art et les artistes sur le territoire ?

axe publics et territoires

où et quand ?

27 juin 2019

Finistère, Passerelle Centre d'art contemporain, Brest

modérateur-trices

- Réjane Louin, responsable et coordinatrice, Galerie Réjane Louin, Locquirec

participant-es

- Kathy Diascorn, artiste, adhérente SNAP cgt  
- Jérôme Durand, artiste Pol Guezennec, artiste  
- Jane Le Guennec, artiste, chargée d'édition, FHEL - Fondation Hélène et Edouard Leclerc, Landerneau

Quelles sont les conditions d'accueil de l'art et des artistes sur les territoires ?  
Comment les projets sont-ils reçus par les citoyen·nes ?  
Comment créer des conditions favorables et intégrer de la bienveillance dans nos actions ?  
L'atelier vise à définir les attentes des acteur·trices et à proposer une vision renouvelée de l'hospitalité dans nos pratiques, à travers différents paramètres : interconnaissance, formes de la médiation, politiques culturelles, droits culturels, etc.

## enjeux & objectifs identifiés

- Penser l'hospitalité en termes de politiques culturelles territoriales et de droits culturels ;
- Réinvestir le territoire par l'art ;
- Repenser les modes de gouvernance du secteur ;
- Réintégrer de la bienveillance dans nos actions et nos relations ;
- Susciter la curiosité et l'intérêt du public.

## constats & questions

- Fragilité de la présence de l'art contemporain sur les territoires ;
- Certaines positions politiques peuvent fragiliser les structures et les projets et engendrer une réduction de la place de l'art sur les territoires (→ exemple : Le Quartier à Quimper) ;
- L'hospitalité entre les acteur·trices du secteur de l'art contemporain : comment créer les conditions de la bienveillance entre les artistes, entre les structures ou les associations alors qu'il existe un climat de restriction et donc une trop grande concurrence entre les acteur·trices ? ;
- Administration trop chronophage : ces conditions ne permettent pas de mener le projet dans de bonnes conditions ou de le mener à son terme avec toutes ses composantes (dont la notion d'hospitalité qui se retrouve « effacée » ou absente des actions malgré une bonne volonté de la part des porteur·euses de projet) ;
- Pour certains participant·es, il y a un manque d'accueil et de médiation pour les « regardeurs »

## idées & propositions

◆ **Proposer des formations** aux élu·es sur l'art et/ou à l'économie de l'art pour mieux comprendre l'écosystème des arts visuels.

◆ **Diffuser ou rediffuser l'article** de loi sur le droit de présentation publique des artistes plasticien·nes (pas toujours appliqué) : rôle des élu·es à la Culture notamment.

◆ **Simplifier ou uniformiser** le système d'appels d'offre ou d'appels à projet pour réduire la mise en concurrence des artistes.

◆ **Médiation et monstration** : réadapter le discours sur l'art, le rendre plus accessible ; redonner de la place à la critique et « décodifier » l'art contemporain dont les discours semblent trop souvent inaccessibles ou incompréhensibles (rôle des commissaires d'exposition par exemple).

◆ **Réintégrer de la bienveillance** sur les territoires en créant davantage de passerelles entre les structures et en attisant la curiosité du public.

(suite)

# comment créer les conditions de l'hospitalité pour l'art et les artistes sur le territoire ?

axes publics et territoires

où et quand ?

3 juillet 2019

Ille-et-Vilaine, Frac Bretagne, Rennes

modérateur-trices

- Nathalie Georges, coordination générale, administration, développement, L'Œil d'Oodaaq

participant-es

- Eva Alonso, artiste peintre  
- David Chevrier, responsable, Le Village – site d'expérimentation artistique, Bazouges-La-Pérouse  
- Sylvie Clairet, artiste  
- Élise Guihard, plasticienne, membre des Ateliers du Vent, Rennes  
- Leslie Hebert, enseignante en arts plastiques et graveuse, Institut de Design et Coef 180, Saint-Malo  
- Julie Lauger, chargée de médiation et d'actions culturelles, Le Bon Accueil, Rennes  
- Mélanie Launay, chargée des expositions et de la médiation · Galerie Albert Bourgeois, Fougères  
- Olivier Lerch, conseiller arts plastiques, DRAC Bretagne  
- Carl Marquis, artiste  
- Gwenn Mérel, plasticienne, chargée de projet à la Ville de Rennes, Ville de Rennes/Rennes Métropole  
- Pedro Pereira, chargé de mission arts visuels, Ville de Rennes/Rennes Métropole

## constats & questions

- Quelle réciprocité attendons-nous ? Comment se sentir concerné-es ? Si l'on se place du point de vue de l'artiste, de la structure, du public ?
- Notion et définition d'hôte discutée par Michel Agier, anthropologue et ethnologue français : l'hôte est celui qui accueille et celui qui est accueilli ;
- Notion d'in-hospitalité en contrepoint : besoin de reposer la question de l'accueil des artistes et des publics dans les structures d'art contemporain ;
- Incompréhension ou méconnaissance entre les acteur-trices (publics, privés, artistes, élus...) récurrent ;
- Perception d'un manque de transparence vis-à-vis des artistes, face à une structure, un lieu, un projet, des politiques culturelles territoriales, la composition des jurys, etc. ;
- Instrumentalisation des pratiques artistiques à travers les politiques culturelles et qui finit par les figer, les modéliser (comme les projets d'éducation artistique et culturelle qui prennent de plus en plus de place dans les politiques culturelles selon certain-es participant-es) ;
- Question de la gratuité des lieux d'art contemporain et de l'accueil qui en dépend. La gratuité est généralisée dans le secteur des arts visuels (ce qui pose problème car les structures n'ont pas ou peu de ressources propres)

## idées & propositions

◆ Favoriser les espaces de discussions, d'interactions entre les artistes, entre les artistes et les publics, entre les publics et les politiques, etc. Le public ne doit pas être qu'un « consommateur » mais aussi un acteur (→ exemple : modèle des tiers-lieux qui peut être adapté à ces espaces de rencontre et de discussion).

◆ Intégrer davantage les questions de droits culturels dans les projets pour penser l'hospitalité et l'accueil dans les lieux d'art contemporain.

◆ Favoriser la transparence entre tous les acteur-trices, et notamment envers les artistes.

# comment réinventer la rencontre entre l'art et les populations ?



Comment recréer le lien et favoriser la rencontre entre les créateur-trices et les populations ? L'objectif de cet atelier est de débattre et de repenser collectivement les formes de la rencontre avec l'art : médiation culturelle, projets participatifs, discours sur l'art, accès aux évènements... Comment réinventer les dispositifs et les modalités pour que ceux-ci répondent davantage aux attentes des publics ou non-publics et ouvrent à de nouvelles expérimentations ?

## enjeux & objectifs identifiés

- Identifier les dispositifs existants liés à la médiation ou à la diffusion de l'art contemporain ;
- Identifier les publics et leurs intérêts ;
- Identifier les difficultés et les problématiques d'accès aux lieux d'art ;
- Imaginer de nouvelles approches et de nouveaux dispositifs plus adaptés aux publics et plus actuels ;
- Viser la pluridisciplinarité des actions et des lieux.

### où et quand ?

17 juin 2019

Morbihan, Galerie Le Lieu, Lorient

### modérateur-trices

- Anne-Marie Bressolier, chargée de mission arts plastiques, Ville de Lorient

### participant-es

- Olivier Lerch conseiller Arts Plastiques, DRAC Bretagne
- Thierry Lesaec, artiste, Lanester
- Karim Ould, artiste, Rennes
- Fabienne Rebière, chargée de mission arts visuels, CD29
- Francis Rollet, artiste, Riantec

## constats & questions

- Participation : comment appréhender le moment de la rencontre ? La question de l'implication du public se pose. Comment inclure la personne dans une démarche artistique qui ne soit pas uniquement descendante ? (viser l'investissement plutôt que la monstration) ;
- Dispositifs : beaucoup de dispositifs existent déjà comme les projets pédagogiques, les cours publics, les lieux d'exposition et la gratuité, les portes ouvertes d'ateliers d'artistes... Mais est-ce que ceux-ci ne profitent-ils pas seulement à un public déjà sensible et/ou informé aux questions artistiques ? ;
- Collectivités : les politiques publiques agissent pour l'intérêt général, elles accordent donc en ce sens une attention particulière aux projets de médiation culturelle, mais comment les sensibiliser davantage à nos actions ? ;
- Soutien aux artistes par les institutions : il s'agirait de viser une meilleure intégration et un meilleur accompagnement des artistes par les structures, dans des situations de transmission (projets avec les publics, ateliers, résidences en milieu scolaire..) ;
- Territoires : il persiste de grandes inégalités de moyens dédiés aux expositions et à la diffusion sur l'ensemble du territoire régional ;
- Partenariats : comment renouveler les partenariats entre les lieux dédiés à l'art et les lieux qui ne le sont pas ?

## idées & propositions

### ◆ Exercice de la profession de l'artiste :

- Mieux définir le rôle et la position des artistes dans les projets de transmission et/ou de médiation ;
- Mise en place d'un dispositif de soutien pour les artistes en « situation de transmission » ;
- Mieux accompagner les artistes dans les projets en lien avec les publics (via des formations par exemple) ;
- Uniformiser ou harmoniser les pratiques dans les missions de résidence (ex. : mise

en place d'une charte spécifique pour les résidences artistiques en milieu éducatif).

### ◆ Diffusion :

- Créer un centre de ressources pour les arts visuels et communiquer dessus afin de mettre en avant toutes les structures, qu'elles soient pérennes ou éphémères, grandes ou petites (ex. d'outil en ligne : site web type Wikipédia) ;
- Améliorer les outils de communication pour le secteur (annuaire d'artistes, programmations des lieux...).

— Valoriser et continuer à développer les actions d'éducation artistique et culturelle ;

- Mieux identifier et donner de la visibilité à des lieux non institutionnels, créer des passerelles, se mettre en réseau et élargir nos actions à d'autres champs disciplinaires ou d'autres secteurs (ex. : monde de l'entreprise) ;

### ◆ Pratiques artistiques amateurs :

- Développer l'offre de cours publics et irriguer les territoires ;
- Valoriser toutes les pratiques artistiques ;

— Sensibiliser le public au monde professionnel avec des modules spécifiques → exemple : statut de l'artiste-plasticien-ne intervenant-e ;

— Reconnaissance d'une structure référente pour les pratiques artistiques amateurs.

◆ Formations des collectivités sur les questions de médiation et de pratiques artistiques pour favoriser l'intérêt et une meilleure connaissance du secteur et de ses enjeux.

(suite)

# comment réinventer la rencontre entre l'art et les populations ?

axe publics et territoires

où et quand ?

27 juin 2019

Finistère, Passerelle Centre d'art contemporain, Brest

modérateur-trices

- Maëlys Moreau, chargée de mission concertation régionale, a.c.b
- Aurélie Venot, chargée de communication, Documents D'Artistes Bretagne

participant-es

- Clotilde Berthemet, déléguée à l'international/ Brittany Connexion, Morlaix Communauté
- Paul Bloas, artiste
- Jean-François Chaussepied, artiste
- Guillaume Duval, artiste
- Myriam Martinez, artiste
- Liliane Rode, régisseuse indépendante
- Roger Rode, artiste
- Gérard Rouxel, artiste
- Gislaine Trividic, artiste

## constats & questions

- Problème du langage identifié dans le milieu de l'art : les participant-es évoquent le besoin d'adapter le langage vers plus de simplicité ou de concision, le langage spécifique à l'art contemporain peut être un frein ou une frontière entre l'art et les publics ;
- Problème de la communication et de la diffusion de l'information : on observe un dysfonctionnement à l'échelle territoriale, notamment sur l'identification des artistes en région ;
- L'éducation artistique et culturelle (EAC) : il existe de plus en plus d'actions EAC sur les territoires, mais on observe néanmoins un paradoxe : on constate notamment la quasi disparition des arts visuels parmi les matières enseignées dans l'Éducation nationale ;
- Les médias : comment apprendre à regarder et à sélectionner des programmes ? Il n'y a pas assez de sujets sur les artistes dans les médias en règle générale ;
- Les lieux pluridisciplinaires : quelle image des lieux pour l'art à l'avenir ? Les centres d'art contemporain ou les structures publiques d'arts visuels semblent parfois trop centrés sur une discipline et pourraient s'ouvrir vers plus de pluridisciplinarité.

## idées & propositions

◆ **Repenser le langage** pour une meilleure compréhension et visibilité des actions.

◆ **Établir une stratégie de communication** plus efficiente et transparente entre les professionnel·les, les politiques, les artistes, les publics (ex. : créer des répertoires ou des plateformes d'informations).

◆ **Remettre la pratique artistique** au cœur des matières enseignées à l'école.  
◆ **Mettre en avant la question artistique** sur tous les supports médiatiques (télévision, radio, internet...).

◆ **Développer les lieux pluridisciplinaires** : mixer les pratiques et les structures dans un même lieu : associations, entreprises, loisirs, arts, sports... → exemples : La Friche de la Belle de Mai à Marseille, le Lieu Unique à Nantes...

(suite)

# comment réinventer la rencontre entre l'art et les populations ?



où et quand ?

9 juillet 2019

Côtes-d'Armor, École des beaux-arts, Saint-Brieuc

modérateur-trices

- Éric Bouttier, directeur artistique, L'imagerie, Lannion

participant-es

- Noemy Adrian, photographe, Coef 180 Saint-Malo
- François Cornic, responsable service action culturelle - Ville de Lannion
- Barbara Daeffler, responsable programmation, La Briqueterie, Languieux
- Mikaël Faujour, journaliste et critique d'art indépendant
- Maiwenn Furic, directrice de la Culture et du Sport, Lannion Trégor Communauté
- Séverine Gouret, enseignante en éducation socioculturelle
- Cynthia Guyot, coordinatrice et médiatrice, Association La Fourmi-e, Rostrenen
- Yannick Héléard, assistant d'enseignement artistique, enseignant en art, École municipale de dessin et de peinture de Lannion
- Hélène Laforge, artiste
- Virginie Loro, médiatrice, Centre culturel le CAP Plérin
- Bernard Molins, artiste-enseignant
- Maëlys Moreau, chargée de mission concertation régionale, art contemporain en Bretagne
- Marie Nicolini, stagiaire, Coef 180 Saint-Malo
- Caroline Quéguiner, artiste-enseignante
- Solange Reboul, co-directrice, Centre d'art GwinZegal
- Yohann Rochereau, artiste-enseignant

## constats & questions

- La rencontre passe dans un premier temps et avant tout par la médiation et la sensibilisation ;
- Question sociale : comment ré-adapter la rencontre avec l'art dans le monde d'aujourd'hui (hypermédiatisation, globalisation...)? Comment regarde-t-on l'art? Quelle est la fonction sociale de l'art? On note l'importance du partage de valeurs communes, liées à un espace, à un territoire ou à des savoir-faire pour remettre le lien social au cœur de cette rencontre ;
- Essoufflement permanent du lien aux publics : les participant-es notent la nécessité de reposer la question de la médiation culturelle, de semer la curiosité et partir de l'intérêt du public ;
- Mobilité, accessibilité et territoires : est-ce les populations qui vont à la rencontre de l'art ou l'inverse? Comment décroquer les territoires (aménagement, transports...)? Comment répondre à la question de l'isolement géographique et des milieux ruraux délaissés ? ;
- Formes et espaces de monstration : les lieux d'art contemporain peuvent paraître dans certains cas sacralisés, il semble donc y avoir une difficulté pour le public d'aller vers ces lieux. Les participant-es notent l'importance des autres espaces de monstration comme le hors-les-murs (espace public, chez l'habitant-e...);
- Coopération : il est noté un besoin de faire davantage de croisements entre les disciplines ou entre les corps de métiers (créer des passerelles) ;
- Citoyenneté et gouvernance : il est nécessaire de permettre davantage l'implication du public dans les projets et la participation aux décisions ;
- Co-construction : on note un besoin de construire un projet artistique par des rencontres avec les publics, par exemple pendant les phases de création (idée de créer plus de « temps-forts ») ;
- Innovation : on observe un besoin d'innovation récurrent dans les actions de médiation et les actions culturelles (comment changer nos pratiques?)

## idées & propositions

◆ **Retrouver l'intérêt du public et lui faire confiance.**

◆ **Désacraliser :** il y a un besoin de réinventer, d'inverser ou de réinterroger les rôles de chacun-e (artiste, public, institution) et les modalités de gouvernance (ex. : l'artiste comme médiateur-ice, le public comme programmeur, etc.).

◆ **Décloisonner :** il y a besoin d'aller vers l'extérieur en établissant des liens avec d'autres champs disciplinaires et d'autres types de structures, afin de croiser les publics et les approches, favoriser l'interconnaissance, diversifier les partenaires (ex. : complémentarités entre patrimoine et tourisme).

◆ **Volonté de développer des actions collectives de collaboration entre les structures, de créer ensemble, d'imaginer un événement fédérateur avec toutes les structures du territoire (→ exemples : La Nuit Blanche à Paris, le week-end de l'art contemporain coordonné par a.c.b...)**

# comment faciliter les cheminements individuels des citoyen·nes vers l'art ?



où et quand ?

3 juillet 2019

Ille-et-Vilaine, Frac Bretagne, Rennes

modérateur·trices

- Philippe Dorval, enseignant en arts plastiques et Président de l'association Vivarium - atelier artistique mutualisé, Rennes

participant·es

- Maud Boulet, artiste
- Clara Guichard, étudiante, stagiaire en communication/relations presse, Service culturel de l'Université Rennes 2
- Krystel Lavaur, responsable adjointe du service des publics, Frac Bretagne, Rennes
- Christelle Martin, chargée de projet au service des publics, Frac Bretagne, Rennes
- Keltia Ninon, étudiante, stagiaire au service des publics, Frac Bretagne, Rennes

Imaginer de nouveaux dispositifs, repenser la place et le rôle du public dans les projets, penser des formes participatives, redynamiser les modes de communication... La démarche portée par les structures ou les artistes envers les citoyen·nes est ici débattue et invite à de nouvelles formes de gouvernance ou de relations. Comment faciliter et mieux intégrer la présence de projets artistiques dans la société et sur l'ensemble du territoire? L'objectif de l'atelier est de questionner les pratiques et les méthodologies, dans un esprit de renouvellement permanent et en prenant en compte les attentes de chacune des parties prenantes du processus.

## enjeux & objectifs identifiés

- Susciter et attiser la curiosité du public et s'adapter à ses centres d'intérêt, ses habitudes ;
- Favoriser les démarches participatives ;
- Professionnaliser les acteur·trices, ouvrir la formation ;
- Rendre les dispositifs d'éducation artistique et culturelle (EAC) plus équitables au niveau territorial : développer les moyens humains et financiers.

## constats & questions

- Le cheminement présuppose que le public est déjà intéressé à minima par l'art. Comment parvenir à mobiliser et à susciter l'intérêt des publics éloignés du milieu de l'art ? ;
- La découverte de l'art se fait en plusieurs étapes et ne s'acquiert pas en une seule fois ;
- La question de la pratique : bien que la création plastique soit enseignée au cours de la scolarité, cela n'aboutit pas toujours à un cheminement individuel sur le long terme ;
- Les freins possibles à ces difficultés : l'impression d'un manque de codes intellectuels ou « comportementaux », de connaissance des lieux ou des contenus. Comment lever ces freins et faciliter davantage l'accès à nos actions ?

## idées & propositions

◆ **Généralisation du 100% éducation artistique et culturelle (EAC) :** développer une offre équitable sur les territoires en terme d'éducation artistique et culturelle avec de nouveaux moyens humains et financiers.

◆ **Prévoir l'augmentation des moyens financiers** pour permettre la création d'emplois pérennes spécifiques et ainsi mieux répondre aux besoins (accueil, médiation, communication).

◆ **Favoriser les démarches** et encourager les formes participatives de l'art.  
 ◆ **Former des personnes-relais :** éducateur·trices spécialisé·es, animateur·trices, associations, personnel des collectivités, en dehors de nos réseaux pour plus de passerelles.

◆ **Refondre la formation initiale** et continue pour avoir des modules de formation et des branches professionnelles adaptées et spécialisées (au niveau national).  
 ◆ **Diversifier les réseaux** et les moyens de communication pour attirer d'autres publics (via les réseaux sociaux notamment).



# inventaire des propositions

L'ensemble des idées et recommandations émises par les participant-es lors des 12 ateliers a fait l'objet d'une classification par axe thématique.

Ce travail a permis de dresser un inventaire de 50 propositions thématiques, destiné à l'élaboration du schéma d'orientation et pouvant être réinvesti comme un outil de travail pour la poursuite de la concertation à court, moyen et long termes.

## inventaire des propositions

### les artistes

#### économie & emploi

- Création d'un document cadre et de bonnes pratiques pour l'activité des artistes plasticien·nes : barème de rémunération, cadre légal du statut, contrats... ;
- Diffuser l'article de loi sur le droit de présentation publique ;
- Imaginer un système d'intermittence pour les artistes plasticien·nes (niveau national) ;
- Automatiser la rémunération de l'artiste dans ses phases de recherche.

#### ressource(s) & accompagnement

- Favoriser les résidences de recherche sans critères (thématique pré-définie, limite d'âge, obligation d'exposition)... ;
- Favoriser la création de supports de diffusion pour présenter la recherche des artistes (revue, édition, plateforme...);
- Se réunir : créer des temps de workshops thématiques, ouvrir des espaces de rencontre, de collaboration et d'échange artistique ;
- Mutualiser les moyens humains et techniques pour favoriser la recherche et la création ;
- Simplification des appels à projet et à candidature ;
- Ouvrir un bureau d'information pour les jeunes diplômé·es.

#### ressource(s) & accompagnement

- Développer les parcours de visite d'ateliers d'artistes et des outils cartographiques « artistes en Bretagne » pour une meilleure identification et un accès facilité ;
- Favoriser la création d'ateliers d'artistes mutualisés, d'espaces partagés ;
- Réinventer ou renouveler les typologies de lieux : bail précaire, tiers-lieu... et mobiliser les municipalités sur ce sujet.

#### formation

- Formation initiale : intégrer plus de modules sur l'environnement professionnel des artistes ;
- Mettre en place des dispositifs de soutien et de formation pour les artistes « en situation de transmission ».

---

## les structures et porteur·euses de projet

---

### économie & emploi

---

- Créer un groupement d'employeurs dédié aux arts visuels pour la création de postes mutualisés entre structures : médiation, comptabilité, régie, communication, etc.

### coopération & rencontres

---

- Créer des rendez-vous/événements entre les structures et les entreprises/entrepreneur·euses.

### ressource(s) & accompagnement

---

- Créer un centre de ressources arts visuels régional pour l'accompagnement et l'orientation ;
- Définir une structure référente : représentation de toutes les structures et projets, pratiques amateurs et professionnelles (rôle d'a.c.b ?) ;
- Créer un dispositif de résidence croisée ;
- Créer un dispositif de production mutualisée pour accompagner un/des artiste(s) à plusieurs structures ;
- Élargir la capacité des écoles d'art à accueillir des artistes chercheur·euses : mutualisation de la ressource ;
- Favoriser la simplification administrative pour les structures (type guichet unique) avec le dépôt d'un dossier commun sur une seule et même plateforme (rôle du 3CB ?).

---

## inventaire des propositions

---

## les publics et territoires

---

### communication & médiation

---

- Rendre le discours sur l'art plus intelligible et accessible ;
- Créer un document cadre pour les « résidences missions » : art et transmission ;
- Mettre en place des formations en direction des collectivités et des élu·es sur les questions liées à la médiation, à l'éducation artistique et culturelle, aux pratiques artistiques.

### coopération & rencontres

---

- Développer des actions ou des événements collectifs et fédérateurs (parcours de visites d'ateliers, week-end de l'art contemporain...);
- Mieux intégrer et/ou définir les enjeux des droits culturels dans les projets : formes participatives de l'art, gouvernance des projets, etc. ;
- Développer des lieux pluridisciplinaires ou tiers lieux : mixer les pratiques (arts, loisirs, sports, etc..).

### pratiques amateurs

---

- Définir une structure référente pour les pratiques amateurs ;
- Développer l'offre de cours publics sur le territoire ;

### communication

---

- Valoriser la question artistique sur tous les supports médiatiques (radios, tv, etc.).

### formation

---

- Organiser des formations communes pour les personnes-relais du territoire : éducateur·trices, animateur·trices, agent·es administratif·ives...

### coopération & rencontres

---

- Vers une nouvelle mise en réseau : ouvrir le réseau a.c.b - art contemporain en Bretagne aux artistes et professions connexes (régie, médiation, commissariat d'exposition...) et à l'ensemble des personnes liées à ce secteur (collectionneurs...);
- Mettre en place un café-rencontre en lien avec le calendrier des vernissages, pour les acteur·trices de la région et les professionnel·les de passage en Bretagne;
- Ouvrir un lieu de collaboration non lié à un événement ou une programmation : modèles des coworking, pépinières, foyers...;
- S'informer et se rencontrer : créer des temps d'information professionnelle thématique (administratif, juridique...) et des rencontres entre acteur·trices de l'écosystème selon un programme annuel (du type speed-dating, job-dating ou forums thématiques...);
- Créer un réseau de mécènes breton·nes (fonds de dotation).

### formation

---

- Favoriser l'accès à la formation professionnelle pour tous les acteur·trices;
- Centraliser les besoins en formation professionnelle (acteur·trices culturels, artistes, etc.) : élargir les compétences d'a.c.b?;
- Construire un programme de formation à l'année;
- Créer un guichet unique sur l'offre de formation en Région.

### ressource(s) & accompagnement

---

- Créer une plateforme numérique collaborative et/ou une application pour une meilleure circulation de l'information et favoriser l'interconnaissance (annuaires, listes de contacts...);
- Réaliser une cartographie des compétences : échanges, système de «troc», etc.;
- Nécessité d'une valorisation politique et de la création d'un contrat de filière du secteur des arts visuels;
- Mettre en place un programme arts visuels pour les élu·es/ collectivités : sessions de formation, voyages professionnels, rencontres avec les acteur·trices...

### mobilité

---

- Créer un «bureau» des mobilités ou des relations internationales spécifiques au secteur + des outils (annuaires, portail, boîte à outils...);
- Développer les bourses à la mobilité et créer un formulaire unique des appels à la mobilité professionnelle sur le modèle des «guichets uniques»;
- Créer un projet inter-régional avec Nantes et en collaboration avec le Pôle Arts Visuels des Pays de la Loire (ex. : bus-vernissage, groupe de communication...).

